



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

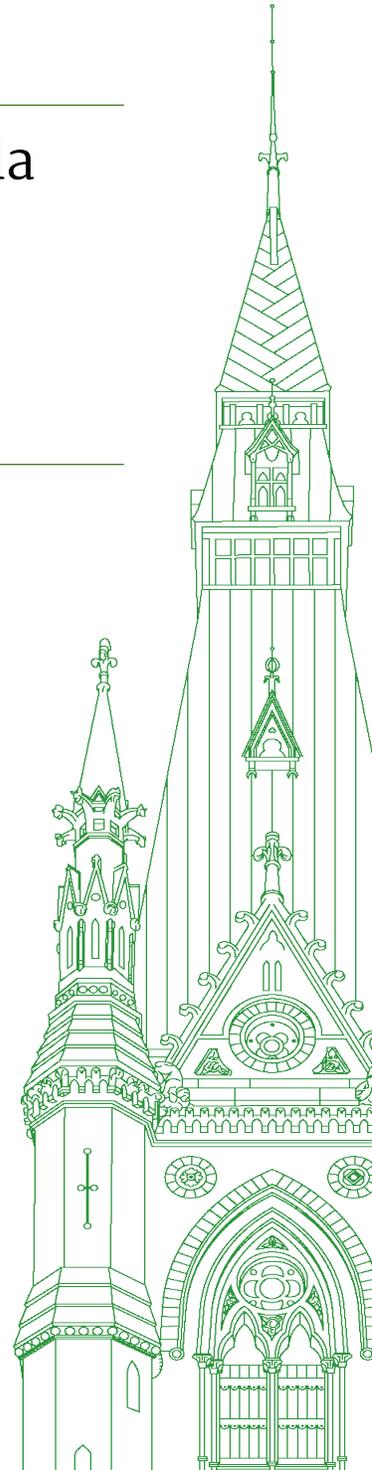
Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le mardi 2 juin 2020

Président : L'honorable Anthony Rota



Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mardi 2 juin 2020

• (1200)

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC)): Honorables députés, je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 15^e réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19. Cette réunion sera hybride. Les membres du Comité seront présents par vidéoconférence ou en personne.

[Traduction]

Un rappel qu'afin de pouvoir éviter des problèmes de son, les membres qui participent en personne ne devraient pas se joindre à la vidéoconférence. Afin d'assurer que ceux qui se joignent à la réunion par vidéoconférence puissent être vus et entendus par ceux qui sont en Chambre, deux écrans ont été installés en Chambre de chaque côté du fauteuil du Président et les députés en Chambre pourront écouter l'audio sur le parquet, ou celui de l'interprétation avec les oreillettes à leur pupitre.

[Français]

Je vous prie d'attendre que je vous donne la parole en vous nommant avant de commencer à parler. S'il vous plaît, veuillez adresser vos remarques à la présidence.

[Traduction]

Pour ceux qui participent par vidéoconférence, je voudrais vous rappeler de bien vouloir laisser votre micro en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Aussi, veuillez noter que si vous désirez parler en anglais, vous devrez choisir le poste anglais. Si vous désirez parler en français, vous devrez choisir le poste français. Si vous comptez intervenir dans les deux langues, vous devriez changer le canal d'interprétation pour la langue correspondant à la langue que vous utilisez.

[Français]

Si des députés qui participent par vidéoconférence doivent demander la parole en dehors de la période d'intervention qui leur est réservée, ils doivent activer leur microphone et invoquer le Règlement. Ceux qui sont à la Chambre peuvent se lever comme à l'habitude.

[Traduction]

Veuillez noter que la réunion d'aujourd'hui sera télévisée, tout comme une séance typique de la Chambre.

[Français]

Nous allons maintenant procéder aux annonces ministérielles.

J'invite le très honorable premier ministre à prendre la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (Papineau, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Je me lève aujourd'hui pour parler de ce que tant de personnes de couleur vivent au quotidien.

Au cours des derniers jours, nous avons vu des reportages horribles sur les violences policières perpétrées contre des hommes et des femmes noirs au sud de la frontière, mais il ne s'agit pas d'incidents isolés ou de problèmes « d'ailleurs ». Les préjugés, la discrimination et la violence sont une réalité vécue par beaucoup trop de gens. Ils découlent de systèmes qui, bien trop souvent, tolèrent, normalisent, commettent et perpétuent les inégalités et l'injustice à l'égard des personnes de couleur.

Au Canada, nous ne sommes pas des spectateurs préoccupés qui se contentent de regarder ce qui se passe à côté. Nous sommes directement touchés. Les appels à la justice, à l'égalité et à la paix trouvent un écho dans nos communautés, car le racisme contre les Noirs se manifeste ici, partout au pays, chaque jour.

C'est une chose à laquelle notre propre personnel, nos ministres et nos collègues sont confrontés même dans cette enceinte. Ces derniers jours, ils m'ont raconté nombre de ces histoires personnelles. Je ne parle pas seulement d'actes de violence, mais aussi de microagressions, que beaucoup d'entre nous ne voient peut-être même pas. C'est la réalité quotidienne de beaucoup trop de Canadiens racialisés, et il faut que cela cesse.

Pour ce qui est d'être un allié, j'ai commis de graves erreurs dans le passé, erreurs que je regrette profondément et dont je continue à tirer des enseignements. Je tiens à remercier mes collègues, les chefs de communauté et mes concitoyens de m'avoir ouvert les yeux sur ce qui se passe réellement dans nos communautés et de m'avoir aidé à mieux comprendre à la fois les privilèges et le pouvoir. Je ne suis pas parfait, mais ne pas être parfait n'est pas une excuse pour ne pas faire ce qu'il faut. Ce n'est pas une excuse pour ne pas se lever, se défendre les uns les autres et être un allié.

Je sais que pour beaucoup de gens qui nous écoutent en ce moment, la dernière chose que vous voulez entendre est un autre discours sur le racisme de la part d'un politicien blanc. Je ne suis pas ici aujourd'hui pour décrire une réalité que je ne connais pas ou pour parler d'une douleur que je n'ai pas ressentie. Je suis ici parce que je veux que vous sachiez que notre gouvernement est à l'écoute. Nous entendons vos appels en faveur de la justice, de l'égalité et de la responsabilité. Nous reconnaissons votre frustration, votre colère, votre chagrin. Nous vous voyons.

• (1205)

[Français]

Depuis notre arrivée au pouvoir, notre gouvernement a posé plusieurs gestes concrets pour combattre le racisme envers les Noirs, la discrimination systémique et l'injustice d'un bout à l'autre du pays.

Nous travaillons directement avec les communautés et leurs leaders pour combler les écarts qui persistent chez nous. Par exemple, nous avons accordé 9 millions de dollars pour soutenir les programmes destinés aux jeunes Canadiens noirs. Nous avons fait des investissements importants pour permettre à l'Agence de la santé publique du Canada d'offrir plus de services de santé mentale à ceux qui ont subi du racisme ou un traumatisme intergénérationnel. Nous aidons les organismes communautaires à obtenir du financement pour acheter du matériel ou louer de l'espace. De plus, nous avons créé le Secrétariat de lutte contre le racisme, qui dispose d'une enveloppe de 4,6 millions de dollars pour éliminer les obstacles systémiques, notamment en matière d'emploi, de justice et de participation sociales, qui perpétuent l'injustice.

Nous avons fait des progrès, mais nous savons que le travail est loin d'être terminé.

[Traduction]

Au cours des cinq dernières années, notre gouvernement a travaillé avec les communautés pour reconnaître les injustices et y remédier. Nous avons pris des mesures pour soutenir les organisations communautaires, investir dans de meilleures données et lutter contre le racisme. Bien que nous ayons fait des progrès, il reste encore fort à faire, car le fait est qu'au Canada, le racisme contre les Noirs est réel. Les préjugés inconscients sont réels. La discrimination systémique est réelle. Pour des millions de Canadiens, c'est leur réalité quotidienne, vécue. La douleur et les dommages qu'elle cause sont également réels.

Monsieur le président, chaque Canadien qui a ressenti le poids de l'oppression, chaque étudiant qui a le courage de réclamer un avenir meilleur, chaque personne qui manifeste, affiche, lit et se bat, de Vancouver à Halifax en passant par Montréal, attend plus que le statu quo. Elle s'attend à plus et mérite mieux.

[Français]

Le gouvernement du Canada a beaucoup de travail à faire, mais nous sommes prêts. Nous sommes prêts à travailler avec nos collègues de l'opposition, les leaders communautaires et les Canadiens pour faire de notre pays un endroit plus égal et plus juste. Le racisme n'a jamais sa place chez nous, et nous allons tout faire pour l'éradiquer, d'un océan à l'autre.

Merci, monsieur le président.

• (1210)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est au leader de l'opposition.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition): Merci beaucoup, monsieur le président.

Au cours de la semaine dernière, nous avons tous été touchés par le meurtre déchirant de George Floyd aux États-Unis. La vidéo est pénible à regarder. Personne ne devrait jamais avoir à appeler à l'aide pendant qu'un crime est commis sous les yeux d'autres membres des forces de l'ordre.

[Français]

La tragédie a déclenché des marches, des occupations de lieux, des protestations et, malheureusement, des émeutes. Cependant, j'espère qu'elle a surtout suscité des conversations. Le racisme est réel, douloureux et inacceptable.

[Traduction]

Personne ne devrait jamais se sentir en danger à cause de la couleur de sa peau, surtout en présence de policiers qui ont le devoir et la responsabilité de faire respecter la loi pour tous.

Ici au Canada, nous avons la chance de vivre dans un pays qui est accueillant, tolérant et inclusif. Le Canada a été un phare de liberté pour tant de personnes qui ont fui l'esclavage pendant la guerre de Sécession. Notre nation a énormément bénéficié de l'apport de grands Canadiens qui ont surmonté les préjugés et la discrimination pour servir leurs communautés et faire du Canada un pays meilleur: Lincoln Alexander, élu sous la bannière conservatrice en 1968, a été le premier député noir et le premier ministre noir; John Ware est né dans l'esclavage en Caroline du Sud, mais, après la guerre de Sécession, il a joué un rôle de premier plan dans l'introduction du bétail en Alberta et a été le fer de lance de l'élevage qui allait devenir l'épine dorsale de la province; Josiah Henson a échappé à l'esclavage pour devenir un homme d'affaires prospère en Ontario; et, bien sûr, Viola Desmond a contesté la ségrégation en Nouvelle-Écosse.

Tout au long de l'histoire, les Canadiens noirs n'ont pas seulement construit cette nation grâce à leurs contributions; ils ont également représenté le Canada avec excellence et fierté sur la scène mondiale, comme Harry Jerome, qui a représenté le Canada lors de trois Jeux olympiques et a remporté une médaille de bronze en 1964. Il a ensuite été enseignant en Colombie-Britannique, où il a de nouveau servi avec excellence pour tenter de créer un monde meilleur pour la prochaine génération. Tout au long de notre histoire, les Canadiens noirs ont mis leur vie en danger pour leurs concitoyens, en servant courageusement dans le monde entier au sein de nos forces armées.

Bien que nous puissions souligner avec fierté de nombreux événements de notre histoire, cela ne veut pas dire que nous avons un bilan parfait, ni que nous sommes immunisés contre la menace du racisme ou que le racisme contre les Noirs n'est qu'un problème américain. Le Canada a connu ses propres épisodes sombres de racisme qui ne peuvent être ignorés, et pas seulement par le passé, malheureusement. Chaque jour, des gens sont victimes de discrimination ou de racisme sous une forme ou une autre.

Tout au long de cette pandémie, nous avons constaté une montée inquiétante du racisme anti-asiatique. Personne ne devrait être attaqué dans sa communauté ou pris pour cible dans le bus à cause de la couleur de sa peau. Les lieux de culte ne devraient pas non plus être cambriolés et profanés, comme la synagogue de Montréal.

[Français]

Les conservateurs condamnent tous les actes d'antisémitisme, de racisme et de discrimination. Dans un pays pacifique et libre comme le Canada, il n'y a absolument pas de place pour l'intolérance, le racisme ou l'extrémisme de quelque nature que ce soit.

[Traduction]

Mais la violence et la destruction que nous avons vues en réaction ne sont pas la solution. Des millions de personnes manifestent pacifiquement à travers les États-Unis et au Canada, et nous devons toujours protéger les droits des personnes qui protestent pacifiquement et dans le respect de la loi pour une juste cause et les distinguer de ceux qui exploitent les tragédies pour commettre des actes de violence.

Le frère de M. Floyd, Terrence, a déclaré que la violence ne ramènerait pas son frère. Au contraire, il a appelé à la paix et à la justice et a exhorté les foules à s'éduquer et à voter. Cette tragédie, monsieur le président, est un message fort sur la façon dont chacun d'entre nous peut utiliser ses droits démocratiques pour apporter des changements.

Dans un pays pacifique et libre comme le Canada, il n'y a absolument pas de place pour l'intolérance, le racisme et l'extrémisme, quels qu'ils soient. Nous ne sommes pas nés en croyant que nous sommes meilleurs les uns que les autres. Nous sommes tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, de sorte que nous sommes tous égaux. Une valeur infinie existe en chacun de nous.

• (1215)

Le Canada est un pays incroyablement diversifié. C'est une nation d'immigrants qui se trouve sur les territoires traditionnels des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Des vagues de nouveaux arrivants sont venues au Canada pour y trouver une vie meilleure, car notre pays est bâti sur des fondations solides comme le roc, des valeurs durables, des institutions démocratiques, la primauté du droit et des droits de la personne fondamentaux et universels.

[Français]

Tous sont venus ici parce que le Canada est bâti sur des valeurs solides, des institutions démocratiques et un respect de la primauté du droit ainsi que des droits de la personne fondamentaux et universels.

[Traduction]

Nous devons absolument protéger ces valeurs, car c'est ce qui nous distingue. Elles permettent au Canada d'offrir ce que tant d'autres pays ne peuvent tout simplement pas offrir.

Certains disent que la diversité est notre force, et c'est vrai, mais cela ne donne pas une image complète. La diversité découle de notre force, et notre force est, et a toujours été, notre liberté.

C'est la liberté pour les gens de préserver et de transmettre leurs traditions culturelles et la possibilité de vivre en paix avec ceux qui les entourent; la liberté de vivre sa vie dans l'égalité devant la loi, quelle que soit sa race ou son origine ethnique; et la liberté économique que tant de gouvernements dans le monde refusent à leur population.

C'est cette liberté économique qui garantit que le travail acharné porte ses fruits. Elle donne aux gens la possibilité de travailler pour réaliser leurs rêves et de choisir leur propre voie dans la vie. Ensemble, des générations de Canadiens dont les racines remontent à des pays du monde entier ont fait du Canada véritablement le plus grand pays du monde, le vrai Nord, fort et libre.

[Français]

Afin de garantir que notre peuple reste libre, nous devons continuer à lutter contre les atteintes à nos libertés, y compris le racisme

et toute forme de brutalité et d'injustice au Canada et partout dans le monde. Les droits des minorités doivent être protégés. La liberté de religion doit être protégée. La liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement doivent être protégés.

[Traduction]

Comme l'a dit John Diefenbaker, « Je suis un Canadien... libre de parler sans crainte, libre de pratiquer mon culte... à ma façon, libre de défendre ce que je pense être juste, libre de m'opposer à ce que je crois être faux, libre de choisir ceux qui gouverneront mon pays. Cet héritage de liberté, je m'engage à le préserver pour moi-même et pour toute l'humanité ».

Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable député de Beloeil—Chambly a la parole.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

George Floyd n'est pas une victime du racisme; il est une victime de plus du racisme. Dans un moment de crise où l'outrage a raison de la prudence et de la peur de la maladie chez des milliers de personnes, qui, malgré tout, s'emparent de la rue pour exprimer ce sentiment d'outrage, nous, ici, en politique, devons être prudents, encore une fois, quant au choix des mots que nous emploierons. En effet, nous sommes particulièrement portés à donner aux propos d'autrui un sens autre que celui qu'il aurait voulu leur attribuer.

Aujourd'hui, notre devoir — et je dirais presque notre seul devoir — est d'exprimer notre solidarité, notre tristesse, notre indignation et notre colère, mais surtout — et en disant cela, je pense à tous mes amis et connaissances appartenant à la merveilleuse communauté noire du Québec et de l'Amérique — notre amitié. Nous devons essayer d'être entendus de tous les humains. Chaque fois qu'on parle de cela, une petite partie de moi fait surface, celle de l'anthropologue non pratiquant, mais impénitent, qui veut nous rappeler que les races n'existent pas. Il s'agit de la fréquence de manifestations de certains traits génétiques favorisés par la géographie et l'histoire, qui, à leur tour, façonnent des cultures.

Le racisme s'exprime d'abord et avant tout par l'agression contre ce que l'on présume être la culture d'autrui, la différence. Chaque fois que la différence fait peur, c'est, bien sûr, une fois de trop. Nous devons apprendre à vivre l'égalité dans la diversité, est en soi une chose extraordinaire. Les gouvernements d'Amérique ont tous été racistes. Leur racisme s'est forcément exprimé, à un moment donné de leur histoire, dans leurs institutions. Il y a laissé des traces. C'est la seule chose qu'on a le droit d'appeler « racisme systémique » ou « discrimination systémique ».

Je m'inquiète lorsque quiconque laisse entendre que nous sommes tous et collectivement portés à faire de la discrimination systémique ou lorsque quiconque prétend être un rempart de vertu entre nous et les victimes. Je pense que le gouvernement canadien n'est pas raciste, que le gouvernement québécois ne l'est pas et que les gouvernements de nos municipalités ne le sont pas non plus.

Je crois cependant qu'il peut rester dans nos institutions des traces de choses odieuses qui colorent nos relations avec des gens d'origines différentes ou avec des gens qui étaient ici bien avant nous. Le racisme systémique existe donc probablement. Il ne doit pas dénoncer les individus, mais inciter à relire nos règles pour en extirper ce qu'il pourrait y rester de discriminatoire. Ce jour appartient à George Floyd. Ce jour appartient aux Noirs des États-Unis. Ce jour appartient aux Noirs du Québec et du Canada.

On ne fait pas de politique aux portes des funérailles: on se recueille, on laisse s'exprimer l'indignation et la tristesse. On laisse la rue à ceux qui ont besoin de parler d'une seule voix, dans la paix. Tout ce qui est paisible est légitime. Rien de ce qui est violent n'est légitime.

Le premier ministre a exprimé le désir de mettre en vigueur des mesures concrètes pour lutter contre le racisme. La première doit être de manifester notre solidarité et notre amitié. Je lui propose une mesure bien concrète, à savoir de traiter en priorité et de façon accélérée les dossiers des demandeurs de statut de réfugié — surtout haïtiens, surtout noirs, mais aussi d'autres origines — qui ont exprimé, en se portant en première ligne, leur désir de participer à la nation québécoise.

• (1220)

Il en a le pouvoir et le devoir, et, s'il a besoin du Parlement, faisons-le demain ou tout de suite. Ainsi, les mots deviendront des gestes et la suite n'en sera que plus crédible. En attendant, notre devoir est de nous dresser pour ceux qui ont peur et contre ceux qui leur font peur.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est au député de Burnaby-Sud.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Un très grand nombre de Canadiennes et de Canadiens ont été ébranlés en voyant la violence entourant le meurtre de George Floyd. Le meurtre de George Floyd nous rappelle durement que le racisme à l'égard des Noirs est encore bien présent et qu'il frappe dur.

Le racisme envers les Noirs n'est pas présent seulement aux États-Unis; il l'est également ici, au Canada. Le racisme systémique envers les Noirs, les Autochtones et bien d'autres minorités visibles est bien présent: profilage racial, inégalités économiques, inégalités sociales, discrimination à l'embauche, banalisation de la violence, incarcération excessive, et j'en passe. Les choses n'avancent pas, parce que les gouvernements, les uns après les autres, préfèrent les belles paroles aux gestes concrets. Quand vient le temps d'agir, ils n'en ont pas le courage, ils n'en ont pas la volonté.

Les gens ressentent beaucoup de douleur et de frustration. Or nous pouvons transformer cela en gestes et en justice. Nous ne devons pas nous contenter d'en appeler à la paix. Je crois que nous devons en appeler à la justice. La justice est la seule voie vers la création d'un monde meilleur.

• (1225)

[Traduction]

Lorsque les gens du monde entier ont vu le meurtre de George Floyd, ils ont tous été bouleversés. C'était glaçant, la violence désinvolte du racisme contre les Noirs, l'impitoyable suppression de la vie d'un autre être humain. Nous en avons été profondément blessés. Nous avons ressenti de la douleur, de la tristesse, de la colère, et à juste titre. Nous ressentons de la frustration.

Ce n'est pas seulement un problème américain. C'est tout autant un problème canadien, et quelque chose qui continue d'exister dans tout le pays. Le racisme contre les Noirs et le racisme contre les Autochtones sont réels. Les gens ont subi des violences. Des Autochtones et des Noirs ont subi des violences et ont été tués par la police ici au Canada. Je pense à Regis Korchinski-Paquet, à Toronto, et aux appels pour que justice lui soit rendue. Une femme noire transsexuelle a été tuée dans des circonstances suspectes lors d'une interaction avec la police. Je pense à Stewart Kevin Andrews, un jeune Autochtone tué lors d'une interaction avec la police à Winnipeg.

Voilà ce qui explique la colère et la frustration: combien d'autres personnes doivent mourir avant que l'on agisse? Combien d'autres discours seront prononcés? Combien d'autres manifestations doivent avoir lieu avant que quelque chose ne soit fait? Combien de fois encore les gens vont-ils implorer qu'on les laisse respirer? Combien de fois encore vont-ils supplier qu'on les laisse vivre?

Ce dont nous parlons, c'est de la dignité humaine fondamentale. Combien d'autres voix doivent demander, exiger, implorer, supplier que soit respectée la dignité humaine fondamentale? Les gens sont en colère. Ils ont le sentiment que c'en est assez. Pourquoi doivent-ils continuer à demander? Pourquoi les Noirs, pourquoi les Autochtones doivent-ils continuer à demander d'être traités comme des êtres humains? Pourquoi?

Vous savez, les gens en ont fini avec les beaux discours, en particulier les beaux discours des personnes au pouvoir qui pourraient faire quelque chose à ce sujet dès maintenant si elles le voulaient.

Je me trouve dans une salle de pouvoir, la Chambre des communes, avec un premier ministre qui a le pouvoir non seulement de dire de belles paroles, mais aussi de prendre des mesures concrètes. Le premier ministre de ce pays a le pouvoir d'aller au-delà des belles paroles et de faire quelque chose.

Je n'ai pas toutes les réponses. Je ne pense pas qu'une seule personne les ait. Nous allons devoir trouver ces solutions ensemble, mais il y a certainement des choses que nous savons.

Martin Luther King a déclaré: « La vraie paix n'est pas seulement l'absence de tension, c'est la présence de la justice ». C'est ce dont nous avons besoin. Nous avons besoin de justice.

Killer Mike a recommandé avec insistance que les gens planifient, complotent, élaborent des stratégies, s'organisent et se mobilisent ensuite. Cardi B a déclaré ce qui suit: « Une autre façon pour le peuple de prendre le pouvoir — je ne veux pas tout politiser, mais c'est ce que c'est — c'est en votant. »

Alors, pour quoi allons-nous voter? Nous voterons pour qu'un gouvernement prenne des mesures.

Je me tourne vers le premier ministre, dans ce hall du pouvoir: s'il croit que la vie des Noirs est importante, s'engagera-t-il à mettre fin au profilage racial dans notre pays? Si le premier ministre croit que la vie des Noirs est importante, s'engagera-t-il à mettre fin à la surveillance policière excessive du corps des Noirs? Si le premier ministre croit, s'il croit vraiment, que la vie des Noirs est importante, s'engagera-t-il à mettre fin à la surincarcération des Noirs dans ce pays? Si le premier ministre croit vraiment que la vie des Noirs est importante, s'engagera-t-il à veiller à ce qu'il y ait des données fondées sur la race pour prendre de meilleures décisions? S'engagera-t-il à garantir l'accès à l'éducation et aux ressources en matière de santé?

Le premier ministre a le pouvoir de faire toutes ces choses en ce moment. Il doit simplement passer à l'action.

Si le premier ministre croit vraiment que la vie des Autochtones est importante, alors là aussi, le premier ministre doit s'engager aujourd'hui à mettre fin au profilage racial des Autochtones, à la surveillance policière excessive des Autochtones et à la surincarcération des Autochtones. Si le premier ministre croit vraiment que la vie des Autochtones est importante, il pourrait cesser de retarder les appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues. Si le premier ministre croit que la vie des Autochtones est importante, il pourrait assurer l'accès à l'eau potable, à la justice, à l'éducation et au logement dès maintenant.

Les gens sont en colère parce qu'ils sont frustrés et en ont fini avec les belles paroles. Les gens sont en colère parce qu'ils en ont fini avec les beaux discours des personnes au pouvoir qui pourraient agir pour changer les choses dès maintenant. Les gens ne veulent pas la paix. Ils ne veulent pas d'une absence de tension. Les gens veulent la présence de la justice. Les gens veulent que justice soit faite. Les gens méritent que justice soit faite. Les gens ont besoin de justice, et la justice est ce qu'ils obtiendront. Rien de moins n'y fera.

Merci.

• (1230)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est à la députée de Saanich—Gulf Islands.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Merci, monsieur le président.

C'est en effet une journée difficile. C'est une semaine difficile. Ces dernières semaines ont été difficiles.

Je me tiens ici et je veux commencer par reconnaître que nous nous trouvons tous sur le territoire traditionnel des peuples algonquins, et dire à nouveau *meegwetch*, un jour comme celui-ci où nous abordons une question vraiment douloureuse qui dépasse la partisanerie et qui devrait nous unir en tant que personnes qui disent ne pas pouvoir tolérer le racisme, pas dans ce pays. Mais nous savons que ce problème existe chez nous.

Comme le premier ministre vient de le dire,

[Français]

« Le racisme n'a jamais sa place chez nous ».

[Traduction]

Mais nous savons qu'il est là et nous savons qu'il vit parmi nous.

Au cours de cette pandémie, nous sommes confrontés à deux virus dangereux et invisibles. L'un est la COVID-19 et l'autre, que nous avons toléré bien trop longtemps, est la haine raciale, le discours haineux et le racisme contre les Noirs. Oui, la vie des Noirs est importante. Je ne veux rien faire d'autre que de le scander ici, jusqu'à ce que nous soyons tous unis pour dire: « La vie des Noirs est importante ».

« Le meurtre de George Floyd nous rappelle exactement ce que mon collègue du Bloc Québécois a affirmé:

[Français]

« George Floyd n'est pas une victime du racisme; il est une victime de plus du racisme. »

Il y a victime sur victime, sur victime.

Ces victimes ont un nom. Nous ne devons pas oublier leurs noms.

[Traduction]

La première fois qu'un Noir est mort en prononçant les mots « je ne peux pas respirer » remonte à 2014, et cet homme s'appelait Eric Garner. Sa mère a été interviewée cette semaine. Imaginez ce qu'elle doit traverser en ce moment parce qu'une vidéo montre que George Floyd est également mort en disant « je ne peux pas respirer », et les gens qui l'empêchaient de respirer, ses meurtriers, étaient des policiers. Dans le cas d'Eric Garner, les policiers ont été licenciés, mais n'ont jamais fait face à des accusations. Dans le cas du meurtre de George Floyd, des accusations ont été portées contre au moins un de ses meurtriers, mais cela n'atténue en rien la douleur et, comme mon collègue du NPD l'a déclaré, cela n'éteint pas non plus la soif de justice, parce que c'est ce que les gens réclament. Ils réclament que justice soit faite.

Les noms ne cessent de défiler. Il a fallu que j'effectue une recherche parce que je me demandais quand ce pauvre jeune homme qui joggeait avait été assassiné par un père et son fils qui le pourchassaient à bord d'une camionnette. Il a été tué en février par un policier à la retraite et son fils qui se promenaient en camionnette. Breonna Taylor de Louisville a été assassinée dans sa propre maison par des policiers qui croyaient qu'elle cachait des drogues. Ils ont fouillé sa maison, mais n'en ont pas trouvé.

Bon sang, qu'est-ce qui permet que cela survienne encore et encore?

J'ai consulté un site appelé « Just Security », et j'ai pensé que les paroles de la journaliste Mia Bloom, qui se trouve à être canadienne, étaient plutôt claires en ce qui concerne les facteurs de risque qui mettent votre vie en péril aux États-Unis d'Amérique, mais aussi Canada: « conduire en état de négritude, jogger en état de négritude, faire des reportages en état de négritude, observer des oiseaux en état de négritude ou vendre de la limonade en état de négritude » peut vous coûter la vie.

Beaucoup trop souvent, les tueurs portent des uniformes. Je tiens à revenir sur les paroles « faire des reportages en état de négritude », car c'est un autre aspect que nous avons observé au cours des quatre derniers jours et que nous n'avions jamais vu auparavant, c'est-à-dire le ciblage délibéré de journalistes par la police. Plus de 100 journalistes ont été blessés aux États-Unis au cours des quatre derniers jours, et une femme a perdu un œil. Ces blessures sont graves. Parfois, des journalistes se mettent en travers d'émeutes ou d'autres événements, mais ce qui se passe en ce moment est différent. C'est une tout autre chose.

Il semble que, lorsque nous faisons des discours ou prononçons de belles paroles pour dénoncer le racisme à la Chambre, nous le faisons dans le cadre d'un genre de cycle. Après le meurtre de Colten Boushie, nous avons parlé du racisme contre les Autochtones. Nous avons discuté de la menace qui pèse sur nos frères et sœurs autochtones partout au pays, lesquels affrontent eux aussi le racisme quotidiennement. Nous avons parlé du fait que les Autochtones sont représentés dans nos prisons d'une façon disproportionnée.

Il y a à peine une journée, on a publié le rapport sur la mort de Dale Culver à Prince George, aux mains d'agents de la GRC de Prince George. Ce jeune Autochtone était âgé de 35 ans, et il a été aspergé de gaz poivré jusqu'à ce qu'il ne puisse plus respirer. Dans cette affaire, des accusations seront portées. Voilà la recommandation qui vient d'être émise.

Nous traversons des périodes séquentielles pendant lesquelles nous pouvons soutenir que l'islamophobie n'est pas acceptable. Six musulmans ont été assassinés pendant qu'ils priaient à Québec. Nous pouvons tous prendre la parole pour dire que nous dénonçons l'islamophobie ou pour dénoncer la violence faite aux transgenres qui sont assassinés.

● (1235)

Nous dénonçons l'antisémitisme lorsque nous voyons des graffitis gribouillés sur la porte de la maison d'un rabbin d'Ottawa. Nous le dénonçons, mais pouvons-nous nous attaquer aux causes profondes de l'antisémitisme?

Comme l'honorable chef du Parti conservateur l'a mentionné, dernièrement, nous remarquons une montée du racisme anti-asiatique.

Nous voyons tout cela se produire, et nous voulons être de bons alliés. Nous voulons être un bon allié de la famille de Regis Korchinski-Paquet.

Je suis une femme privilégiée, et je dois ce privilège à un hasard de naissance. Je suis né de parents blancs, et j'ai le privilège d'être blanche.

Nous devons étudier notre privilège. Nous devons reconnaître ce privilège et, comme le premier ministre l'a dit, nous devons admettre que nous ne sommes pas parfaits. Toutefois, cela ne nous autorise pas à ignorer que nous devons prendre la parole et dénoncer les injustices.

Je suis assise très près de mon collègue, notre ministre Ahmed Hussen — je prononce votre nom à voix haute, mais vos gazouillis m'ont émue aux larmes. Cet homme bien fait face à du racisme dans sa propre circonscription, et des gens se détournent de ses trois beaux garçons noirs, serrent leurs sacs à main ou s'inquiètent légèrement lorsque des enfants sont aux alentours. Cela ressemble exact-

tement à ce que le premier ministre vient de qualifier de « microaggressions », que bon nombre d'entre nous peuvent ne même pas remarquer.

Nous pouvons examiner notre propre conduite et notre propre comportement et, pendant que nous observons tous ces événements qui surviennent et que nous nous demandons ce que nous pouvons faire à ce sujet, je tiens à dire que, lorsque nous voyons un tourmenteur ou lorsque nous entendons un discours haineux, nous devons prendre la parole. Nous devons nous exprimer et signaler le fait que le président des États-Unis fomenté la haine et la violence. Il est honteux et choquant que le président saisisse une bible, puis qu'il demande que des gaz lacrymogènes soient utilisés pour déplacer des personnes qui manifestaient paisiblement sur une rue de Washington afin qu'il puisse poser avec une bible devant une église épiscopale.

L'évêque de l'Église épiscopale de Washington a fait la déclaration suivante, parce qu'elle est une bonne alliée:

Nous n'appuyons nullement la façon incendiaire dont le président a réagi à une nation blessée et endeuillée. Par souci de fidélité envers notre Sauveur qui a mené une vie non violente et qui a fait preuve d'un amour altruiste, nous nous rallions à ceux qui demandent justice pour la mort de George Floyd.

Voilà ce que nous devons faire à la Chambre. Nous devons reconnaître les injustices et demander justice pour les femmes et les filles autochtones assassinées ou disparues, pendant que le rapport portant sur ces femmes traîne toujours un an plus tard.

Nous devons défendre la justice, et nous devons étudier un fait très inquiétant. En 2006, le FBI des États-Unis a prévenu les Américains que des groupes suprémacistes blancs ciblaient des services de police et que certains de leurs membres entraient au service de ces organisations. Si nous cherchons à agir réellement et à déterminer les mesures que nous pouvons prendre à la Chambre, je demande que nous lancions une enquête et un examen visant à éradiquer les groupes suprémacistes blancs au Canada, et à les désigner tels qu'ils sont vraiment, c'est-à-dire une menace terroriste au sein de notre société. Nous devons nous assurer que leurs membres ne font pas partie de nos services de police, car s'il y a quelque chose de plus effrayant qu'un suprémaciste blanc qui porte une arme à feu, c'est un suprémaciste blanc en uniforme qui porte une arme à feu.

Demandons à Dieu de permettre qu'il y ait des mesures que nous puissions prendre. Demandons à Dieu de permettre que nous nous aimions les uns les autres et que nous prenions soin les uns des autres, quelle que soit la couleur de notre peau. Prions pour les États-Unis d'Amérique. C'est un pays qui est en train de se déchirer, et cette déchirure est le fait de gens qui, en ce moment, devraient consoler les Américains, les diriger et les inspirer.

Priez. Priez pour le Canada. Priez pour chacun de nos magnifiques bambins noirs de sexe féminin et masculin, pour les magnifiques bambins autochtones de sexe féminin et masculin et pour les enfants asiatiques. Où que vous regardiez, portez-vous à la rencontre des gens et soyez un bon allié. Prenez la parole, et déclarez: « Je vais faire un bouclier de mon corps pour vous protéger contre les policiers ». Nous devons être de bons alliés. En ce moment, nous ne faisons que prononcer de belles paroles.

Je vous remercie de votre attention.

• (1240)

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons maintenant procéder à la présentation des pétitions, pendant, au plus, 15 minutes.

[Traduction]

J'aimerais rappeler aux honorables députés que toutes les pétitions présentées pendant la séance du comité spécial doivent avoir déjà été certifiées par le greffier des pétitions.

[Français]

Une fois leur pétition présentée, nous prions les députés qui participent à la réunion en personne de venir déposer au Bureau le certificat signé.

[Traduction]

L'honorable député de Nanaimo—Ladysmith, M. Manly, a la parole.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le président, il est difficile d'intervenir après cette série de discours.

Je présente une pétition au sujet d'un grave problème ayant trait à la pollution par le plastique. Ce problème a une incidence majeure sur la vie aquatique, mais aussi sur la santé humaine. Il est estimé que chaque personne ingère de 74 000 à 121 000 particules de microplastique par année.

Une étude démontre qu'au cours de chaque cycle de lessive, les vêtements perdent de 120 000 à 730 000 microfibrilles qui vont directement dans les eaux usées. Bon nombre de ces microfibrilles sont synthétiques et, par conséquent, ce sont des microplastiques. Des filtres de décharge pour machine à laver sont actuellement offerts sur le marché, et ils réduisent considérablement la quantité de microfibrilles qui sont déversées dans les eaux usées et, donc, dans l'environnement. Cette pétition demande que le gouvernement légifère pour exiger que toutes les nouvelles machines à laver soient dotées de filtres de décharge à compter de 2021. Elle demande aussi que le gouvernement prenne des mesures pour inciter tous les résidents du Canada à ajouter des filtres de décharge à leurs machines à laver.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Présentation de pétitions, l'hon. député de Peace River—Westlock, a la parole.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le président, je prends la parole pour déposer une pétition signée par des Canadiens qui sont préoccupés par le projet de loi C-7. Compte tenu de ce que nous avons observé dans les résidences avec assistance du Canada et des ravages que ces résidences ont subis en particulier en Ontario et au Québec, les pétitionnaires demandent que le gouvernement envisage de financer des services d'assistance personnelle, au lieu de l'aide médicale à mourir.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Présentation de pétitions, l'hon. députée de Saanich—Gulf Islands, a la parole.

Mme Elizabeth May: Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole pour présenter aujourd'hui une pétition signée par un certain nombre d'électeurs, une pétition qui demande que le gouvernement prenne des mesures pour donner suite à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. La pétition demande aussi que le territoire des Wet'suwet'en soit respecté et que les zones d'exclusion surveillées par la GRC soient démantelées.

Cette pétition a été reçue il y a un certain temps. Donc, certains de ces problèmes ont déjà été réglés. Je suis particulièrement heureux de constater que les discussions de nation à nation entre les Wet'suwet'en, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux que les pétitionnaires demandent ont déjà eu lieu. Si je peux me permettre, j'aimerais prendre un moment pour remercier les honorables ministres qui ont participé à cet effort.

Merci.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Cela conclut la présentation de pétitions. Je demanderais aux députés qui ont présenté des pétitions en personne à la Chambre d'avoir la gentillesse de les déposer sur la table. Je vous en serais grandement reconnaissant.

Nous allons maintenant passer aux déclarations de députés pendant une période d'une durée maximale de 15 minutes. Je rappellerai aux députés de faire de leur mieux pour que leur déclaration ne dépasse pas une minute.

Nous allons amorcer les déclarations de députés en cédant la parole à M. Weiler, député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le président, je continue d'être épaté par la façon dont les collectivités de l'ensemble de ma circonscription sont intervenues pour soutenir les personnes les plus vulnérables pendant notre période de crise. De bien des façons, cela a rapproché nos collectivités, même si nous sommes demeurés éloignés physiquement. Cela est particulièrement vrai sur la Sunshine Coast.

Des personnes dévouées ont établi immédiatement et d'une façon organique le groupe de travail communautaire de la Sunshine Coast afin de coordonner les efforts déployés par des entreprises, des organismes sans but lucratif et des gouvernements locaux afin d'offrir des services essentiels à la collectivité. Les entreprises sociales se sont regroupées afin de former la Sunshine Coast food service response, qui fournit des plats prêts-à-servir et qui fait des dons aux banques alimentaires. L'entreprise Persephone Brewing et d'autres entreprises livrent des produits d'épicerie à des clients à risque établis sur la côte ou sur des îles isolées. Les distilleries 101 Brew-house + Distillery et Bruinwood Distillery ont rapidement réoutillé leur entreprise pour fournir aux hôpitaux locaux et aux travailleurs de première ligne le désinfectant pour les mains dont ils ont grandement besoin.

La pandémie de la COVID-9, comme toutes les crises, a fait ressortir les véritables chefs de file de notre société. Je remercie ces personnes et tous nos travailleurs de la santé pour tous les efforts qu'ils déploient quotidiennement pour nous aider à nous sortir de cette situation.

• (1245)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'hon. député de Medicine Hat—Cardston—Warner, M. Motz, a la parole.

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le président, le premier ministre et son cabinet ont montré qu'ils répugnaient à faire passer la protection et la sécurité des Canadiens avant leurs intérêts politiques. Ils sont eux-mêmes la plus importante source de désinformation du pays.

Le premier ministre a dit aux Canadiens qu'ils pouvaient acheter une arme à feu sans se procurer un permis. Intentionnellement ou par ignorance, il a oublié de mentionner le fait qu'en achetant une telle arme, les gens commettent une infraction criminelle passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans. Le ministre de la Sécurité publique a déclaré qu'ils ne cibleraient pas les chasseurs, mais il est allé de l'avant en interdisant un grand nombre de fusils de chasse à verrou et il a fait de la possession d'un fusil une infraction criminelle. Ils ont affaibli notre capacité de protéger nos frontières. Ils ont ignoré notre crise généralisée du trafic des stupéfiants, et ils ont réduit les peines imposées pour des crimes graves, tout en soutenant qu'ils prennent ces problèmes très au sérieux. Aujourd'hui, ils nous disent qu'ils interdisent un nouveau type d'armes à feu inventé par les libéraux, c'est-à-dire le fusil d'assaut de style militaire.

Il est temps d'être honnête avec les Canadiens. Les libéraux préfèrent faire craindre aux Canadiens les chasseurs, les agriculteurs et les tireurs sportifs, au lieu de s'occuper des vrais enjeux comme les stupéfiants, les bandes, la contrebande illégale et la criminalité.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons maintenant passer à Mme Sgro, l'hon. députée de Humber River—Black Creek.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le président, c'est pendant les moments les plus difficiles que nous traversons que nous observons vraiment les démonstrations les plus étonnantes de l'esprit humain et de la générosité des personnes. Cela dit, aujourd'hui, je souhaite reconnaître le travail des employés de l'hôpital de Humber River de ma circonscription de Humber River—Black Creek et les féliciter de la réussite de leur campagne de financement liée à l'EPI et au fonds d'aide aux premiers intervenants de Humber. Ces employés sont sur la ligne de front de la pandémie de la COVID-19 afin d'assurer la sécurité de nos résidents et de les maintenir en santé et, grâce à la générosité des habitants de ma circonscription et d'ailleurs, l'hôpital de Humber River a recueilli plus d'un million de dollars et a reçu 400 000 articles d'équipement de protection individuelle. Ces fonds et ce matériel seront d'une valeur inestimable pour les employés de l'hôpital pendant qu'ils continuent de travailler pour nous et de se battre pour nous garder tous en santé.

Je remercie tous ces braves travailleurs de l'hôpital et les personnes très généreuses qui ont fait des dons pour soutenir cette cause importante.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): J'invite maintenant le député d'Abitibi—Témiscamingue, M. Lemire, à prendre la parole.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis honoré de vous parler d'un valeureux guerrier.

Stephan Lavoie avait fait le choix de dire merci à la vie. Depuis plusieurs années, il se servait de son combat contre le cancer, qu'il menait avec l'aide de produits naturels seulement, pour veiller à l'amélioration des services et des soins oncologiques, particulièrement dans les régions éloignées des grands centres.

Maire de Preissac, dans la MRC d'Abitibi, Stephan Lavoie est décédé hier. Je voudrais adresser mes condoléances à sa femme, Anabelle, à toute sa famille et spécialement à sa fille, Astrid, âgée de seulement 20 mois.

Par son humanisme, Stephan Lavoie était un guerrier, un visionnaire et une grande source d'inspiration pour nous tous. À mes yeux, il était surtout le modèle parfait du père engagé et aimant.

J'ai aussi une pensée pour les citoyens et les citoyennes de Preissac, à qui il laisse un héritage dynamique, ainsi que pour les leaders de la communauté d'Abitibi.

Lors de notre première conversation, il m'a dit la phrase suivante, et j'espère que la Chambre en laissera résonner l'écho à jamais: toutes nos décisions doivent être prises en fonction de nos enfants.

Stephan, repose en paix, cher ami.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable député de Mont-Royal, M. Housefather, a la parole.

[Traduction]

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): C'est avec une grande tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Tristan Roy, qui est mort tragiquement, il y a exactement deux semaines.

[Français]

Natif de Saint-Fabien-sur-Mer, Tristan est devenu, à compter de 1997, un pilier de la communauté de Mont-Royal, lorsqu'il a acheté l'ancien journal de Mont-Royal. Lorsque le plus ancien journal de la ville, le *TMR Weekly Post*, a cessé ses activités, Tristan a enregistré le nom et rebaptisé son journal la *TMR Poste de Mont-Royal*.

[Traduction]

Il a créé un journal véritablement bilingue qui garantit que les habitants de la ville de Mont-Royal reçoivent leurs nouvelles en français et en anglais. Ses éditoriaux et ses points de vue sur des dossiers locaux avaient beaucoup de poids. Je me joins au maire, Philippe Roy, et aux membres du conseil municipal afin d'offrir nos plus sincères condoléances à l'épouse de Tristan, Anne-Marie, à sa fille, Ariël, et à son fils, Lancelot.

Nous considérons tous Tristan comme un ami et un exemple de ce à quoi un bon journaliste et rédacteur en chef devrait ressembler. Il va beaucoup nous manquer.

● (1250)

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable député de Beauce, M. Lehoux, a la parole.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le président, si vous ne le saviez pas déjà, un Beauceron, c'est fier. Que l'on pense à la Beaucevilloise Marie-Philip Poulin, nommée plus tôt cette année meilleure hockeyeuse au monde, ou à Antony Auclair, de Notre-Dame-des-Pins. Ce dernier a dit, dans un article de Radio-Canada, que la Beauce l'avait préparé à son arrivée dans la NFL. Il y a aussi Guillaume Couture, de Sainte-Marie, qui a rendu sa mère très fière, et tous les Beucerons par la bande, à l'émission *Les Chefs*, encore hier soir.

C'est cette même fierté que je vois partout dans la région, avec des entreprises comme Revtech Systèmes, de Saint-Joseph-de-Beauce, ou PuriHaze, de Sainte-Marie, qui ont inventé des robots pour décontaminer les espaces. Il y a aussi les initiatives d'achat local comme la campagne #onlaici de la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce ou Achetons beauceron, de la Chambre de commerce de Saint-Georges.

Aujourd'hui, je n'ai qu'un mot à dire à mes concitoyens: merci. Je les remercie de continuer à encourager les entreprises d'ici qui en ont grandement besoin. Je les remercie d'être fidèles à leurs habitudes et de retrousser leurs manches pour aider leurs voisins. Je les remercie d'être fiers et d'être beaucerons.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons maintenant céder la parole à la députée de Don Valley East, Mme Ratansi.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le président, le gouvernement a fait preuve de leadership durant la pandémie de COVID-19 en veillant à ce que les Canadiens demeurent en sécurité et obtiennent l'aide financière dont ils ont besoin.

La Prestation canadienne d'urgence est versée à 8 millions de Canadiens. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Subvention salariale d'urgence du Canada viennent quant à eux garantir que l'économie sera prête pour la relance après la pandémie. Les aînés ont reçu un supplément à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, tandis qu'un supplément aux allocations familiales a été versé aux familles. Toutes ces mesures aident des milliers d'aînés et de familles à faible revenu de la circonscription de Don Valley-Est. Les commentaires recueillis aux assemblées virtuelles que je tiens régulièrement ont également permis de peaufiner nombre de ces programmes.

Beaucoup de Canadiens ont fait preuve de générosité pendant cette crise. Je tiens à remercier tout particulièrement Saravanaa Bhavan et Happy Pops pour leurs dons de nourriture et de gâteries surgelées à nos travailleurs de première ligne, ces superhéros des hôpitaux locaux.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable député de Vaughan—Woodbridge.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le président, même si le Mois du patrimoine italien sera souligné de façon différente cette année, il suscite toujours le même enthousiasme, la même vitalité, grâce aux différentes activités virtuelles organisées partout au pays. Les Italo-Canadiens y ont fait preuve de générosité, ce qui leur a permis de recueillir plus de 1 million de dollars pour aider l'Italie pendant la pandémie de COVID-19.

En ce 2 juin, les Italiens célèbrent la création de la République italienne moderne.

[Le député s'exprime en italien.]

L'histoire des Italo-Canadiens est marquée par la passion; c'est l'histoire d'un pays d'adoption caractérisée par le travail acharné, les sacrifices et l'optimisme.

Pendant des générations, les Italo-Canadiens ont contribué avec ardeur à faire du Canada ce pays généreux et inclusif que nous connaissons aujourd'hui.

[Français]

C'est notre diversité qui fait notre force, et je suis fier d'être italo-canadien.

[Traduction]

Je vous invite tous à célébrer fièrement le Mois du patrimoine italien.

Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable députée de Calgary Skyview.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Monsieur le président, vu le relâchement progressif des restrictions dans les collectivités, le fait que le Parlement ne soit pas jugé un service essentiel par le gouvernement me laisse toujours aussi perplexe. S'il n'en tenait qu'au premier ministre, il n'aurait pas à répondre à qui que ce soit. La démocratie ne fonctionne pas ainsi.

Les membres de l'opposition demandent depuis longtemps le retour des députés au Parlement, ce qui serait possible tout en respectant les lignes directrices en matière de santé publique. Les Canadiens méritent d'être représentés à la Chambre des communes par leur député dûment élu. Bien que le travail que nous faisons dans nos circonscriptions soit extrêmement important, il est tout aussi important de nous réunir à Ottawa afin d'y débattre, de poser des questions au gouvernement et de lui demander des comptes, ce qui est au cœur du rôle de tout représentant élu.

Plus que jamais, le rôle de l'opposition est primordial compte tenu des milliards de dollars qui sont dépensés sans véritable surveillance. En tant que députés, notre rôle est d'incarner la démocratie et d'être présents. Il s'agit de la plus grave pandémie de notre vie. Ce n'est pas le moment de se cacher derrière un lutrin. Si le gouvernement faisait ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens, il n'aurait pas besoin de se cacher.

Merci.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable député de Brampton-Est.

• (1255)

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais prendre un instant pour souligner la générosité exprimée dans la circonscription de Brampton-Est. Il s'agit d'un petit échantillon des nombreuses personnes et organisations qui sont intervenues partout au pays.

Khalsa Aid fournit de la nourriture avec le soutien de Sperenza Banquet Hall, qui offre généreusement l'espace nécessaire à l'organisation d'une campagne provinciale à partir de Brampton-Est. Care4Cause envoie chaque semaine des centaines de plats cuisinés aux Good Shepherd Ministries afin d'atténuer leur fardeau. Navraj Brar, à Pharmasave, offre des trousseaux de soins gratuites aux travailleurs de la santé et du désinfectant pour les mains à la Police régionale de Peel. Aujla Salon and Spa s'est associé à GlobalMedic pour livrer plus de 10 000 livres de nourriture aux banques alimentaires locales.

J'aimerais aussi souligner les efforts héroïques de nos camionneurs, chauffeurs de taxi, commis d'épicerie, infirmières, médecins, ambulanciers et combien d'autres héros encore qui œuvrent en première ligne. Nous sommes conscients de votre travail et extrêmement reconnaissants de la bravoure dont vous faites quotidiennement preuve.

Je remercie tous les résidents de Brampton-Est qui ont tendu la main à leur prochain en ces temps difficiles. L'exemple que vous donnez illustre bien le genre de progrès que les Canadiens peuvent faire quand ils travaillent ensemble et se soutiennent mutuellement. Je suis sincèrement honoré de vous représenter à Ottawa.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable député de Wellington—Halton Hills.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le président, la Chambre des communes est close.

Soyons francs: ceci n'est pas la Chambre des communes, mais un comité où seulement des déclarations, des pétitions et des questions sont permises. Il n'est pas possible de déposer de motions, de soumettre le gouvernement à un vote de confiance, ni de voter.

Le gouvernement a pris le pouvoir en promettant d'améliorer la démocratie, mais a rompu sa promesse de réforme électorale. Il a essayé, avec la motion 6, de céder le contrôle de la Chambre au Cabinet du premier ministre, et le rapport d'hier confirme qu'il a manipulé le débat des chefs en sa faveur aux dernières élections. Et maintenant, il condamne le Parlement.

Le Parlement a siégé durant deux guerres mondiales, la crise d'Octobre et d'autres pandémies, et il est passé au travers, mais pas aujourd'hui. Les représentants du peuple doivent siéger. Le peuple doit être représenté. Le Parlement et la Chambre des communes doivent reprendre leurs activités et se réapproprier leurs pleins pouvoirs, et ce, dès maintenant.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est à l'honorable député de Regina—Qu'Appelle.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, les derniers mois ont été terriblement difficiles pour tellement de Canadiens: ils ont vécu la maladie, la perte de proches, la perte de leur emploi, des difficultés économiques, de la solitude et de l'isolement. Ils sont si nombreux à être affectés par la pandémie.

C'est dans ces périodes d'adversité et de souffrances que les Canadiens se serrent les coudes, ce qui nous donne espoir. Les mosquées, les églises, les synagogues et les gurdwaras ont tous apporté leur soutien aux collectivités. Qu'il s'agisse de nourrir ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui ont froid ou d'assurer l'accès à la technologie à ceux qui en ont le plus besoin, leurs gestes illustrent parfaitement la gentillesse et la générosité qui font la réputation des Canadiens.

Il y a trop de groupes pour tous les nommer, mais je souhaite remercier Vikas Sharma et Care4Cause, de Brampton, qui ont distribué des repas dans leur collectivité et dans la région du Grand Toronto. Ce groupe et des milliers d'autres du genre au pays travaillent sans relâche pour alléger les souffrances des autres et aider les personnes dans le besoin.

Merci, et Dieu bénisse tous les bénévoles.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable députée de Winnipeg-Centre.

Madame Gazan, allez-y.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le président, je me lève aujourd'hui pour souligner le Mois national de l'histoire autochtone et dire la vérité sur le racisme historique du Canada qui est fondé sur la dépossession arbitraire des Autochtones de leurs terres et maintenu grâce à la violence de l'État policier qui s'est traduite par des pertes humaines, mais aussi par la perte de liberté, de respect et de dignité. Encore aujourd'hui, cette réalité est évidente dans ma propre ville où 3 jeunes autochtones ont été tués par la police en l'espace de 10 jours en avril dernier.

Ce n'est pas une coïncidence. Nous avons les statistiques. Nous avons des études ainsi que le témoignage de gens qui ont perdu des proches. Nous le savons, nous le constatons dans notre vie au quotidien.

Nous devons remédier à la violence policière partout au pays. Les Canadiens se lèvent d'un bout à l'autre du pays pour l'exiger de nous tous et pour envoyer un message clair quant à la nécessité d'enrayer le racisme systémique sous toutes ses formes et ainsi assurer la justice pour tous. Il n'y aura jamais de réconciliation sans justice.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable députée de Beauport—Limoilou, Mme Vignola, a la parole.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le président, Postes Canada ne livre pas la marchandise, littéralement. Or la poste est un service essentiel, et encore plus aujourd'hui, parce que tout se fait en ligne, même l'achat local. La crise actuelle explique en partie cette congestion, mais cela relève surtout du fait que Postes Canada a oublié de monter à bord du XXI^e siècle. Elle s'est fait damer le pion là où d'autres ont fait des millions de dollars. Sa plateforme n'est pas efficace. Aujourd'hui, elle livre plus de colis, mais elle perd de l'argent.

Il y a un constat à faire ici, tout de suite. Dans l'immédiat, Postes Canada doit régler les retards, et, pour cela, elle a besoin de l'aide du gouvernement du Canada. Postes Canada doit embaucher du personnel. S'il y avait une convention collective finalement signée, cela faciliterait l'embauche de personnel. Cela fait deux ans et demi qu'on attend.

Une prime pour travailleurs essentiels serait peut-être aussi de mise. Je le répète, la poste est un service essentiel, et il est temps de lui accorder l'importance que ce statut impose.

• (1300)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable député de Calgary-Centre.

Monsieur McLean, allez-y.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le président, l'avenir à court terme dans le secteur canadien des sables bitumineux est sombre. Les prévisions d'investissements et d'activités de forage n'ont jamais été aussi faibles en 49 ans, ce qui résulte d'un effondrement temporaire de la demande pour notre bien le plus précieux, bien qui contribue le plus à notre PIB et à la balance commerciale, et qui, grâce aux recettes fiscales qu'il génère, soutient les programmes sociaux dont bénéficient les Canadiens. Nous parlons de 108 milliards de dollars du PIB, de 8 milliards de dollars par année en recettes gouvernementales et de 77 milliards de dollars en excédent commercial. C'est un dur coup porté aux vaillants professionnels qui poursuivent leurs efforts malgré des politiques gouvernementales négligentes qui vont marquer une autre génération de Canadiens dans l'Ouest.

Nous parlons d'une industrie qui emploie directement plus de 200 000 Canadiens, dont 11 000 Autochtones. Nous parlons d'une industrie qui représente 75 % des investissements dans les technologies propres au pays. Malgré tout, le secteur canadien des ressources naturelles demeure résilient. De mauvaises politiques ne peuvent pas éliminer de façon permanente le travail, l'espoir et la fierté des visionnaires et des bâtisseurs, ni leurs efforts pour créer un grand pays.

Merci.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à l'honorable député de Winnipeg-Sud.

Monsieur Duguid, allez-y.

M. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le président, je souhaite aujourd'hui remercier tout spécialement les travailleurs de la santé de l'Hôpital général Victoria, qui traitent les patients de notre collectivité, ici, dans Winnipeg-Sud. Chaque jour, les médecins, les infirmières et le personnel s'affairent avec abnégation à soigner les membres de notre collectivité qui en ont le plus besoin. Qu'il s'agisse de garder les aînés en contact avec les membres de leur famille grâce à une tablette iPad ou de veiller à ce que les patients retournent à la maison avec une trousse de soins spéciale, le personnel du Vic fait un travail extraordinaire pour rendre cette période trouble un petit peu moins pénible.

Je voudrais également saluer nos merveilleuses petites entreprises dans Winnipeg-Sud qui continuent de témoigner leur appréciation en préparant des repas pour le personnel dévoué du Vic.

Les membres de notre collectivité continuent de montrer ce que signifie être des Canadiens exemplaires, et c'est un grand privilège de les représenter.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Cela conclut la période des déclarations de députés. Nous passons maintenant aux questions adressées aux ministres.

[Traduction]

L'honorable chef de l'opposition.

[Français]

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, le personnel des centres de soins de longue durée pour personnes âgées fait preuve d'un courage et d'un dévouement exceptionnel. François Legault a demandé que les militaires qui aident présentement dans les centres du Québec restent jusqu'à l'automne. Le premier ministre a dit non.

J'aimerais entendre le premier ministre nous dire pourquoi ils ne peuvent pas rester.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, comme tous les Canadiens, je suis profondément reconnaissant du travail extraordinaire que font les Forces armées canadiennes dans les centres de soins de longue durée au Québec et en Ontario. Grâce à leurs rapports, on a vu que la situation était encore pire qu'on ne le craignait. Le travail que font nos militaires est extraordinaire.

Nous allons continuer de les appuyer, mais nous savons que, des militaires dans nos CHSLD, ce n'est pas une solution à long terme. Nous allons donc travailler avec le Québec pour trouver de meilleures solutions à long terme.

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, maintenant que Bell Canada a décidé de s'associer à Ericsson pour offrir son réseau 5G, les libéraux vont sans aucun doute bannir Huawei, mais leur inaction dans ce dossier n'est qu'un autre exemple du manque de leadership de ce gouvernement. Plutôt que de prendre une décision il y a un an, le premier ministre a obligé la communauté d'affaires à trancher pour lui.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas fait preuve de fermeté et banni Huawei il y a un an?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, à chaque étape du processus, notre approche a été d'écouter les spécialistes, de travailler avec nos alliés et d'écouter l'avis du milieu canadien de

la sécurité et du renseignement, qui planche sur le dossier. Nous savons qu'il faut veiller à ce que les entreprises canadiennes, les Canadiens et l'infrastructure canadienne soient protégés tout en demeurant un pays concurrentiel à l'échelle mondiale. C'est ce qui, d'emblée, a structuré notre approche.

● (1305)

L'hon. Andrew Scheer: À vrai dire, monsieur le président, il ne le fait pas.

Il y a plus d'un an de cela, l'ancien ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a promis à la Chambre une réponse dans le dossier Huawei. Nous sommes aujourd'hui le 2 juin 2020 et aucune décision n'a encore été prise.

Sur un tout autre sujet, monsieur le président, le président du Conseil du Trésor a écrit au Cabinet la semaine dernière et a déclaré que la transparence était de rigueur, même en temps de crise. J'imagine que la ministre de l'Infrastructure n'a pas reçu sa lettre. Elle refuse de nous dévoiler la prime qu'elle a versée à l'ancien PDG de la Banque de l'infrastructure du Canada. Alors que les Canadiens peinent à joindre les deux bouts, il est dégoûtant que les libéraux versent des primes à quelqu'un qui n'a rien accompli.

Est-ce que le premier ministre peut témoigner un peu de respect aux contribuables et nous dire exactement le montant de la prime versée au PDG de la Banque de l'infrastructure du Canada?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, la Banque de l'infrastructure du Canada a pour mandat de trouver des façons novatrices de financer certains des plus grands projets d'infrastructure au pays en optimisant la portée des fonds privés. L'échelle de rémunération de l'ancien PDG est du domaine public depuis plus de deux ans. L'opposition a le regard tourné vers le passé. Nous, nous allons de l'avant.

La Banque entame la deuxième phase de son développement, sous la houlette de Michael Sabia, le nouveau président de son conseil d'administration, et jouera un rôle important dans la relance le moment venu.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, seul un libéral peut qualifier le néant d'approche novatrice en infrastructure. Le PDG d'une banque de l'infrastructure qui n'a concrétisé aucun projet ne devrait pas recevoir de prime.

Ma question ne portait pas sur la rémunération. Ma question ne portait pas sur le salaire. Cette personne a reçu une prime. De combien était-elle?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, comme je l'ai dit, l'échelle de rémunération de cet ancien PDG est du domaine public depuis plus de deux ans. En ce qui concerne les paiements supplémentaires, nous ne faisons aucun commentaire sur les renseignements financiers et relatifs aux ressources humaines des employés du gouvernement.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, je le répète, je ne parle pas de rémunération. Ma question porte sur la prime.

La Banque de l'infrastructure du Canada est une combine libérale destinée à protéger les investissements du secteur privé et à transférer tous les risques aux contribuables. Et malgré ce modèle, savez-vous combien de projets ont été réalisés? Aucun. Pourtant, le premier ministre a versé une prime à la personne responsable. Visiblement, selon les libéraux, il faisait du bon travail.

Ils peuvent affirmer qu'il s'agit d'une entité indépendante et qu'ils ne peuvent pas divulguer cette information, mais nous savons que le ministre Champagne est personnellement intervenu dans la décision de verser une prime au PDG de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Ma question est simple. Quelle somme cette personne a-t-elle reçue?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, il y a cinq ans, lorsque nous avons été élus pour la première fois, nous avons dû remédier au sous-financement des infrastructures auxquelles les conservateurs de Stephen Harper souscrivaient. Même au plus fort de la récession de 2008, les investissements qu'ils ont faits sont allés à des choses comme les poignées de porte et les écriteaux. Ils ont endetté le pays, mais ils n'ont rien eu à montrer en retour.

Nous allons continuer à investir des sommes sans précédent dans les infrastructures pour édifier le pays, ce que nous faisons par l'intermédiaire de mécanismes innovateurs comme la Banque de l'infrastructure.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable député de Beloeil—Chambly a la parole.

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, bien avant 1867, il y avait, dans ce qui est devenu le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Acadie, l'Ontario et dans l'Ouest, les germes de ce que ce sont devenus plus tard les provinces du Canada et le Québec. On peut donc en inférer que le Canada est une créature des provinces et que les provinces ne sont pas des créatures du Canada.

J'aimerais que le premier ministre lise sa réponse à cette question-ci: qui paie pour les transferts en santé aux provinces?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons un pays qui a plusieurs paliers de gouvernement, lesquels travaillent ensemble pour servir les Canadiens. Les Canadiens, en période de crise, mais aussi durant les bons moments, s'attendent à ce que leurs gouvernements travaillent ensemble pour fournir les services et les soins dont ils ont besoin. C'est exactement ce que nous faisons.

M. Yves-François Blanchet: Je rappelle au premier ministre que l'entière des provinces et du Québec demande un transfert en santé augmenté, récurrent, inconditionnel et durable.

Qui paie pour les trop maigres avantages concédés aux aînés du Québec et du Canada?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons travaillé avec le Québec et les autres provinces pour nous assurer d'investir dans les transferts en santé. Nous avons fait des transferts de 500 millions de dollars, soit un demi-milliard de dollars, à cause de la crise de la COVID-19 récemment. Nous allons continuer de travailler avec les provinces à long terme, mais, pour le moment, nous travaillons sur l'urgence dans laquelle nous nous trouvons.

● (1310)

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, les conservateurs ont reculé sur la subvention salariale, et je les en félicite.

Qui paie pour la partie du programme de subvention salariale qui va aller dans les coffres du Parti libéral du Canada?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, depuis le début de cette crise, nous avons investi pour protéger les emplois et les travailleurs, notamment des comptables, des gestionnaires des

ressources humaines et des réceptionnistes. Nous sommes en train de nous assurer que des gens qui ont toutes sortes d'emplois dans toutes sortes d'organismes pourront garder leur emploi.

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, c'est apaisant de savoir que, maintenant, ils sont un peu plus riches, mais il y a des entreprises qui sont menacées parce que le Parti libéral est un peu plus riche.

Qui va payer pour le fait qu'on a choisi une entreprise par appel d'offres fermé? On a confié un contrat au privé, vraisemblablement à une multinationale étrangère, vraisemblablement pour 2021, alors que nous sommes tous capables de faire cela au Québec et au Canada.

Qui va payer pour ce cadeau à une entreprise privée qui va faire le travail du gouvernement du Canada?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, nous sommes en crise. Nous sommes en train d'aider les travailleurs et d'aider les Canadiens au moyen de mesures comme la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada et l'aide aux entreprises.

Nous allons continuer de faire ce que nous devons faire pour aider les travailleurs de partout au pays pour que nous puissions nous sortir ensemble de cette crise.

M. Yves-François Blanchet: Tout bien considéré, j'avais l'impression que, en période de crise, la société civile se tournait vers l'État pour qu'il trouve et applique des solutions. Je constate que, dans le cas présent, et dans l'ensemble de son œuvre, le gouvernement du Canada prend l'argent, dont à peu près 20 % viennent du Québec, et le donne au privé, possiblement à une compagnie étrangère, pour qu'elle nous dise ce qui va arriver alors que la première vague va être passée depuis déjà un an.

Le premier ministre est-il en train de nous dire qu'il est incapable de faire son travail?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement veille à leur santé et à la santé de l'économie. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes là pour les travailleurs, nous sommes là pour les familles, nous sommes là pour nos aînés et pour nos étudiants. Nous allons continuer d'être là pendant cette pandémie et lors de la relance de l'économie. C'est ce à quoi les Canadiens s'attendent de nous et nous serons présents.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Blanchet, il vous reste environ 40 secondes.

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, ce que je comprends, c'est que le premier ministre sous-traite sa fonction avec l'argent des contribuables, dont une partie s'en va dans le compte de banque de son parti en vue des prochaines élections.

Est-ce la seule explication qu'il a à donner aux citoyens du Québec pour son rôle présentement protégé par une crise?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, partout au pays, y compris au Québec, des gens sont inquiets pour leur emploi à cause de la crise causée par la pandémie. Nous accordons une subvention salariale à des organismes et à des entreprises pour nous assurer que les gens reçoivent des chèques de paie pour aider leur famille et payer leur loyer. C'est ce que les gens attendaient en priorité de la part de ce gouvernement.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous passons maintenant au député de Burnaby-Sud, M. Singh.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, les gens en ont assez des belles paroles de nos dirigeants. Le premier ministre a le pouvoir de faire quelque chose pour lutter contre le racisme anti-Noirs qui sévit au Canada. Le premier ministre va-t-il mettre fin une fois pour toutes au profilage racial à l'endroit des Noirs qui a cours au Canada?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, notre gouvernement a été le premier à reconnaître le racisme anti-Noirs, la discrimination systémique et les préjugés inconscients. Il a aussi été le premier à prendre des mesures concrètes pour contrer ces phénomènes, ce qu'il a fait dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations unies, mais aussi en tant que pays qui défend les droits de la personne et s'efforce de protéger tout le monde.

Nous avons fait des progrès significatifs, mais il reste encore beaucoup à faire. Je me réjouis à l'idée de travailler avec l'ensemble des députés de la Chambre pour continuer à faire avancer cette cause.

M. Jagmeet Singh: Je n'ai pas entendu de réponse. Le premier ministre va-t-il mettre fin au profilage racial des Noirs au Canada?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, dans de nombreuses situations, notre système de justice cible indûment les Canadiens racialisés, dont les Autochtones et les Noirs. Nous savons que nous devons améliorer notre système de justice et faire baisser les taux d'incarcération, et c'est ce à quoi nous allons travailler.

• (1315)

M. Jagmeet Singh: Le premier ministre va-t-il mettre fin à la surveillance policière excessive et aux incarcérations exagérées dont les Noirs et les Autochtones font l'objet?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, la discrimination systémique signifie que les personnes de couleur courent un plus grand risque que les autres de se retrouver derrière les barreaux lorsqu'elles ont affaire à la justice. Nous savons que nous devons travailler sur tous les facteurs déterminants de cette dynamique. C'est ce que nous allons faire ensemble, en tant que pays.

M. Jagmeet Singh: Le premier ministre va-t-il s'assurer que le Canada collige des données ventilées sur les répercussions de la COVID-19 chez les personnes racialisées, en particulier chez les Autochtones et les Noirs?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, ces dernières années — non seulement pour la COVID-19, mais pour les données dans une pléthore de domaines —, nous avons investi dans Statistique Canada afin qu'il soit mieux en mesure de recueillir des données ventilées. Nous avons besoin de savoir ce qui se passe dans les collectivités vulnérables. Les données désagrégées seront utiles, et nous travaillons avec les provinces sur les données relatives à la COVID-19.

M. Jagmeet Singh: Nous savons que les gens sont frustrés par le racisme anti-Noirs. Les gens sont aussi incroyablement frustrés par le racisme anti-Autochtones. Le premier ministre s'engagera-t-il à mettre fin aux incarcérations exagérées, à la surveillance policière excessive et au profilage racial dont les Autochtones font l'objet?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je me suis prononcé là-dessus tout à l'heure.

Oui, nous devons travailler pour faire en sorte que les taux d'incarcération des Autochtones et des Canadiens racialisés soient réduits. Nous travaillons à de nombreuses mesures visant à rendre notre système de justice plus équitable et à réduire la discrimination systémique, voire à l'éliminer.

M. Jagmeet Singh: Voici deux choses concrètes que nous pouvons faire. J'ai demandé au premier ministre de s'engager à ne plus poursuivre les enfants autochtones en justice, et à cesser de retarder la réponse aux appels à la justice des femmes et des filles autochtones assassinées et disparues.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, demain, c'est l'anniversaire de la fin de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Durant la dernière année, nous avons travaillé avec des partenaires sur le terrain pour élaborer les mesures et la réponse idoines. Au cours des derniers mois, nombre de ces partenaires se sont engagés à assurer la sécurité de leurs communautés et ils ont travaillé dur à cet effet. C'est ce qui explique pourquoi la réponse au rapport a été retardée.

M. Jagmeet Singh: Le premier ministre va-t-il cesser de poursuivre les enfants autochtones en justice dans le cadre de la protection de l'enfance autochtone?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous sommes d'accord pour dire que nous devons indemniser les enfants et les peuples autochtones qui ont subi des préjudices aux mains de nos services à l'enfance et à la famille au cours des dernières décennies, et c'est ce que nous allons faire.

M. Jagmeet Singh: Le premier ministre peut-il s'engager à ne pas se contenter de belles paroles, mais à prendre des mesures concrètes pour que toutes les communautés autochtones aient accès à l'eau potable?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le NPD doit savoir que notre travail au cours des dernières années nous a permis d'éliminer plus de 80 avis à long terme d'ébullition d'eau, et nous sommes en voie de les éliminer tous d'ici le printemps prochain.

C'est une promesse que nous avons faite aux Canadiens et que nous sommes en train de réaliser.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Singh, il vous reste 30 secondes.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, le premier ministre doit parler à ces communautés autochtones qui ont un autre son de cloche à donner, à celles qui n'ont pas accès à de l'eau potable, aux communautés qui sont rayées de la liste des endroits où il y a des avis d'ébullition d'eau, mais seulement pour y être réinscrites.

Le premier ministre s'engagera-t-il à garantir que toutes les communautés autochtones auront de l'eau potable et propre?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, c'est un engagement que nous avons pris envers les Canadiens et que nous tenons. Le député d'en face continue de parler comme si aucun progrès n'avait été réalisé. Il y a eu des progrès importants. Nous sommes sur la bonne voie pour éliminer ces avis de faire bouillir l'eau.

Il serait formidable que les députés d'en face parlent des bonnes nouvelles au lieu de se contenter de souligner les problèmes très réels qui existent. Il y a de bonnes nouvelles et de mauvaises nouvelles. Nous y travaillons ensemble.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous passons maintenant à l'honorable député de Carleton, M. Poilievre.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le président, quelle part de la dette nationale du Canada devons-nous à des prêteurs étrangers?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances): Monsieur le président, nous continuons à gérer notre situation financière de façon responsable, et c'est ce que nous allons continuer de faire.

L'hon. Pierre Poilievre: Combien le gouvernement du Canada doit-il à la République populaire de Chine?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous sommes tout à fait disposés à vous fournir des informations. Le député n'a qu'à envoyer directement ses questions à mon bureau, et je serai heureux de lui fournir ces renseignements.

L'hon. Pierre Poilievre: Il se trouve que je l'ai fait il y a une semaine. Ils n'ont toujours pas répondu aux questions que je leur ai posées, en particulier à celle concernant les bailleurs de fonds étrangers de la dette du Canada. Nous savons qu'environ un tiers de notre dette est détenue à l'étranger. Quelle proportion de cette dette est détenue par des prêteurs de la République populaire de Chine?

• (1320)

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, comme je l'ai dit, nous serons heureux de répondre directement à ces questions, et nous le ferons. Nous y arriverons de façon ordonnée, parallèlement au travail que nous faisons pour traverser cette crise en nous assurant de mettre d'abord l'accent sur les Canadiens.

L'hon. Pierre Poilievre: À combien se chiffre la portion de notre dette qui appartient aux prêteurs d'Arabie saoudite?

L'hon. Bill Morneau: Encore une fois, monsieur le président, nous serons heureux de fournir des réponses à ces questions pour peu que le député m'en fasse la demande directement à mon bureau.

L'hon. Pierre Poilievre: Ce que j'ai fait.

Monsieur le président, pour en venir aux répercussions de la dette sur notre population, combien coûterait aux contribuables canadiens une augmentation de 1 % du taux d'intérêt réel sur la dette nationale du Canada?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous continuons à gérer notre fonction de trésorerie de façon responsable. Je serai heureux de faire parvenir ces calculs financiers au député. Il n'a qu'à envoyer ses questions directement à mon bureau.

L'hon. Pierre Poilievre: Très bien, monsieur le président, nous allons donc essayer une autre question, car nous n'obtenons pas de réponse.

Nous avons des taux d'intérêt plus bas que jamais. Normalement, cela signifie que vous devriez bloquer ces taux à long terme. Tous ceux qui ont un prêt hypothécaire savent que lorsque les taux sont bas, vous faites ce qu'il faut pour les bloquer à long terme.

Quel pourcentage de la dette nationale du Canada est bloqué pour plus de cinq ans?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, je serai heureux de communiquer cette information au député, mais je reconnais que la gestion de la fonction de trésorerie pour le gouvernement du Canada nous force à examiner le court terme, le moyen terme et le long terme. Nous pensons avoir trouvé une approche responsable pour gérer la dette courante de notre pays.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le président, selon les fonctionnaires du ministère des Finances, moins de 3 % de la dette récemment ajoutée au Canada depuis le mois de mars est pour des durées de plus de cinq ans. Pourquoi ce ministre a-t-il rendu le Canada si vulnérable aux futures hausses de taux d'intérêt en ne bloquant pas à long terme celui des 371,5 milliards de dollars qu'il a ajoutés à la dette au cours des deux derniers mois et demi?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous continuons à gérer la fonction de trésorerie du gouvernement du Canada de manière responsable, en nous assurant de tenir compte de la dette qui doit être portée à court, moyen et long terme. C'est ce que nous avons fait durant tout notre mandat, comme l'ont fait les gouvernements précédents.

L'hon. Pierre Poilievre: Les Canadiens seraient bien avisés de ne pas engager ce ministre comme courtier en prêts hypothécaires s'ils cherchent à obtenir le meilleur taux.

Passons maintenant à la situation des ménages canadiens. Avant le début de cette crise, le ménage moyen était à 200 \$ de l'insolvabilité. Combien de Canadiens feraient faillite au cours des 12 prochains mois si les taux d'intérêt augmentaient d'un point de pourcentage réel?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, encore une fois, nous serons heureux de faire parvenir ces calculs au député.

J'aimerais faire remarquer que ce que nous nous efforçons de faire pendant cette pandémie, c'est de soutenir les Canadiens et les familles canadiennes en leur fournissant un revenu pendant une période où ils n'ont pas accès à un revenu parce qu'ils sont en fait chez eux. Nous croyons que ce que nous avons fait les a soutenus d'une manière très, très positive et que cela va nous permettre d'assurer la continuité de l'économie au sortir de cette crise.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Il vous reste 30 secondes, monsieur Poilievre. Allez-y.

L'hon. Pierre Poilievre: Malheureusement, à la fin du présent exercice, nous aurons une dette de mille milliards de dollars. De combien le ministre des Finances tentera-t-il d'augmenter les impôts si les taux d'intérêt sur cette dette grimpent de, disons, 1 %?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous n'avons pas l'intention d'augmenter les impôts.

Ce que le député d'en face laisse entendre, c'est que nous ne devrions pas investir pour soutenir les Canadiens. Je pense que l'approche que nous avons adoptée — avec la Prestation canadienne d'urgence et la subvention salariale — a joué un rôle crucial pour permettre aux Canadiens de traverser une période très difficile.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je cède la parole à l'honorable député de Beauce, M. Lehoux.

M. Richard Lehoux: Monsieur le président, ma question s'adresse à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Jour après jour, je parle avec des parties prenantes du monde de l'agriculture et des témoins qui ont comparu devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et le consensus est très clair: les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne fonctionnent pas.

Quand la ministre va-t-elle intervenir et apporter des changements importants à ces programmes?

• (1325)

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Monsieur le président, nous avons pris des engagements envers des producteurs de partout au pays. Un certain nombre de programmes sont déjà offerts, dont les programmes de gestion des risques, et je travaille régulièrement avec mes collègues des provinces afin de les améliorer.

Nous avons aussi augmenté notre contribution aux différents autres programmes, notamment ceux du secteur des viandes, des producteurs de porc ou de boeuf ainsi que des transformateurs alimentaires.

M. Richard Lehoux: Monsieur le président, j'entends les mêmes réponses depuis déjà plusieurs semaines.

La ministre pourrait-elle tout simplement nous donner une date?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je répète que nous travaillons régulièrement avec les producteurs et leurs représentants. De plus, je travaille de concert avec mes collègues des provinces.

Nous allons déterminer quels sont les écarts, et nous allons identifier les secteurs qui ont davantage besoin de notre aide. Par la suite, nous allons déterminer quelle est la meilleure façon de leur apporter l'aide nécessaire.

M. Richard Lehoux: Monsieur le président, le gouvernement a promis d'intégrer sa part de 60 % des programmes de gestion des risques dans l'entreprise, et ce, même si la province ou les territoires n'y participent pas.

Les provinces ont-elles reçu de l'argent, oui ou non?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Voici comment cela fonctionne. Par l'entremise du programme Agri-relance, nous avons offert 50 millions de dollars aux producteurs de porc et 50 millions de dollars aux producteurs de boeuf. Le programme est offert dans toutes les provinces, mais ce sont elles qui sont responsables de le mettre en oeuvre.

M. Richard Lehoux: Monsieur le président, quand ce transfert sera-t-il effectué?

La ministre peut-elle simplement nous donner une date? C'est ce que nous demandons.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, j'aimerais bien pouvoir donner une date, mais la réponse dépend de chacune des provinces. Ce sont les provinces qui doivent mettre en oeuvre ce programme.

M. Richard Lehoux: Monsieur le président, la ministre nous a quand même dit qu'elle était prête à transférer des fonds, peu importe que les provinces en ajoutent ou non au programme. Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas de réponse à cet égard.

Comment la ministre de l'Agriculture prévoit-elle apporter des changements importants aux différents programmes de gestion des risques d'ici au mois de juillet, alors que le gouvernement a lui-même repoussé la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres de l'Agriculture en octobre?

Nous nous rencontrons par Zoom depuis un certain temps déjà. Pourquoi cela n'a-t-il pas pu être une option?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, je rencontre mes collègues des provinces toutes les semaines, que ce soit par conférence téléphonique ou par Zoom.

Je peux assurer mon collègue de notre collaboration soutenue avec les provinces. Pour ce qui est du programme Agri-relance, ce sont encore une fois les provinces qui doivent le mettre en place, et elles ont le choix de contribuer leur portion de 40 % ou non, en totalité ou en partie. Cependant, pour ce qui est de la part de 60 % du fédéral, notre engagement est ferme.

M. Richard Lehoux: Monsieur le président, si j'ai bien compris, il n'y aura pas de changement aux différents programmes avant le mois de novembre.

Les secteurs de l'agriculture sous gestion de l'offre, comme les producteurs d'oeufs et de volaille de ma circonscription, à qui l'on a promis une compensation depuis longtemps, veulent savoir quand cet argent sera transféré aux producteurs qui travaillent sans relâche pour nourrir notre pays.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je sais que les producteurs de volaille, d'oeufs et de lait travaillent extrêmement fort. Notre engagement à leur égard, en ce qui a trait aux compensations en réponse aux trois accords de libre-échange, est toujours ferme. En ce moment, nous nous concentrons sur les programmes d'urgence, et nous allons procéder à ces compensations par la suite.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Lehoux, il vous reste environ 30 secondes.

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, monsieur le président.

Ce que je comprends, c'est que je n'ai pas encore reçu de réponse.

Le pays se dirige vers un mode plus automatisé. Je pense entre autres aux progrès que les nombreuses PME et les agriculteurs de ma circonscription pourraient réaliser dans leurs entreprises. Malheureusement, en région, Internet est loin d'être adéquat.

Quand vais-je pouvoir dire à mes concitoyens qu'un service Internet fiable sera accessible dans leurs foyers?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je vous assure que nous reconnaissons l'importance d'Internet en région rurale. Je représente moi-même une circonscription rurale et c'est un défi de tous les jours. Nous travaillons avec nos collègues, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et la ministre du Développement économique rural, pour accélérer la mise en oeuvre des programmes à cet égard.

• (1330)

[Traduction]

Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)): Nous passons maintenant à M. Motz.

M. Glen Motz: Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique, M. Blair. Combien de fois la liste des armes à feu interdites a-t-elle été modifiée depuis le 1^{er} mai?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile): Je crois savoir qu'un décret a été prononcé le 1^{er} mai et que nous ne l'avons pas modifié depuis.

M. Glen Motz: C'est faux.

Combien d'autres armes à feu ont été ajoutées à la liste originale des armes prohibées depuis cette date?

L'hon. Bill Blair: Je soupçonne le député de faire référence au travail que la GRC a effectué dans le cadre du Programme canadien des armes à feu afin d'appliquer le décret qui a été promulgué.

Le président: Avant de revenir à M. Motz, je demanderais à tous les députés de s'assurer que leur micro est en sourdine. Nous entendons des voix en arrière-plan.

Monsieur Motz, veuillez continuer.

M. Glen Motz: Combien de carabines de calibre .22 — des armes à feu — figurent sur la liste des armes interdites?

L'hon. Bill Blair: Par souci de clarté, monsieur le président, la liste des armes interdites comprend un certain nombre de fusils d'assaut, dont le AR-15. Le député fait peut-être référence à une arme que la GRC a identifiée comme utilisant un cadre AR-15, qui, bien entendu...

M. Glen Motz: Encore une fois, c'est une mauvaise réponse, monsieur le président.

Combien de fusils de chasse figurent maintenant sur cette liste des armes interdites?

L'hon. Bill Blair: Cela fait un peu partie de la confusion que le lobby des armes à feu tente de créer pour effrayer les chasseurs. En fait, nous n'avons interdit aucun fusil de chasse.

M. Glen Motz: C'est une autre fausseté, monsieur le président.

Y a-t-il des armes de type « airsoft » sur la liste des armes interdites?

L'hon. Bill Blair: Voilà une autre fausseté et une autre tromperie que propage le lobby des armes. En fait, il y avait un vrai pistolet appelé le Blackwater AR-15 qui était interdit, mais le pistolet jouet, l'airsoft, ne l'était pas.

M. Glen Motz: C'est faux. Je connais certaines de ces armes à feu, précisément celles-là, qui sont sur la liste.

Pourquoi la GRC continue-t-elle d'ajouter des armes à feu à la liste des armes prohibées, même après sa publication?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, il est très important que la GRC, en tant qu'organisme responsable de l'administration du Programme canadien des armes à feu, continue de faire preuve de diligence pour assurer la sécurité des Canadiens.

M. Glen Motz: Pourquoi les propriétaires d'armes à feu, les détaillants et la police n'ont-ils pas été informés des nombreuses modifications apportées à la liste des armes à feu interdites?

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, monsieur le président, il est très important que le Programme canadien des armes à feu et la GRC continuent de s'acquitter de ce travail crucial qui consiste à veiller à la sécurité des Canadiens.

M. Glen Motz: Depuis le 1^{er} mai, combien d'armes à feu ont été transférées par des propriétaires d'armes à feu titulaires d'un permis ou des détaillants?

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, je n'ai pas cette information et, comme le député le sait probablement, le gouvernement ou les forces de l'ordre ne tiennent pas de registre sur le transfert des armes à feu qui ne sont pas interdites.

M. Glen Motz: Combien d'armes à feu ont été rétroactivement qualifiées de « prohibées » depuis le 1^{er} mai? Parmi les armes à feu qui ont été transférées, combien sont rétroactivement prohibées depuis le 1^{er} mai?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, soyons très clairs: le 1^{er} mai, nous avons interdit, par décret, 1 500 types d'armes à feu quelque peu différentes, lesquelles sont toutes basées sur une conception de type militaire. Ce sont ces armes qui sont prohibées.

M. Glen Motz: Depuis ce temps, vous en avez ajouté près de 700 autres, et aucune d'entre elles ne correspond à la catégorie que vous essayez d'établir.

Si une arme à feu qui ne figurait pas sur la liste initiale des armes prohibées a été transférée à compter du 1^{er} mai et qu'elle figure maintenant sur cette liste, ces transferts font-ils l'objet de poursuites au criminel?

L'hon. Bill Blair: Là encore, le député me pose une question qui relève strictement de l'organisme d'application de la loi ayant compétence, et c'est sa décision, pas la nôtre.

M. Glen Motz: Le ministre a déclaré que la délivrance de permis d'armes à feu et les transferts ont récemment été interrompus en raison d'une panne d'imprimante. Nous savons maintenant que c'est complètement faux. Ce n'était pas une panne, mais bien un arrêt ordonné.

Qui a ordonné à la GRC de refuser ces services aux Canadiens respectueux de la loi?

L'hon. Bill Blair: Je n'ai absolument aucune connaissance de l'allégation que le député vient de faire, monsieur le président, et je ne peux donc pas vraiment confirmer ou nier que cela s'est réellement produit.

M. Glen Motz: Le ministre doit peut-être vérifier auprès de ses fonctionnaires pour savoir qui a véritablement donné cet ordre.

Quel est, selon le ministre, le coût estimatif du plan de confiscation des armes à feu?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, il n'y avait pas de plan de confiscation des armes à feu. Toutefois, nous présenterons, à la première occasion, un projet de loi visant à faciliter un programme de rachat, lequel traitera équitablement les Canadiens qui ont acheté ces armes à feu.

M. Glen Motz: Vous ne pouvez pas racheter quelque chose que vous n'avez jamais possédé au départ, monsieur le président.

Ces coûts doivent inclure les frais d'administration, le prix par arme à feu, ainsi que les coûts pour l'industrie. Nous savons que les coûts pour l'industrie s'élèvent à plus de 1 milliard de dollars. Si ce ministre ignore le montant des coûts, peut-être qu'il est aussi incompetent que le ministre des Finances.

J'aimerais savoir, monsieur le président, par votre entremise, pourquoi les notes relatives à l'application de la loi ont été retirées du tableau de référence des armes à feu.

● (1335)

Le président: Je tiens à rappeler aux députés qu'il faut respecter le langage parlementaire à la Chambre. Nous devons faire attention à ce que nous disons.

Monsieur le ministre, vous pouvez répondre.

L'hon. Bill Blair: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens simplement à informer la Chambre que notre objectif est de protéger la vie des Canadiens et que nous prenons des mesures énergiques pour renforcer le contrôle des armes à feu. Nous ne sommes pas influencés par le lobby des armes à feu ou les fabricants d'armes à feu; nous sommes guidés uniquement par notre volonté d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le président: La parole est maintenant à M. Duncan.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier le gouvernement d'avoir écouté les propositions que j'ai formulées, il y a quelques semaines, concernant la prolongation des prestations pour les Canadiens vulnérables qui n'auraient pas été en mesure de produire leur déclaration de revenus avant la date limite de cette semaine. C'est un soulagement pour des millions d'ainés qui ont accès au Supplément de revenu garanti et des millions de parents qui touchent la prestation fiscale pour enfants et le crédit pour la TPS. Ces gens savent maintenant qu'ils ont un peu de temps et de protection et qu'ils ne seront pas privés de leurs prestations.

J'espère réussir un deuxième coup aujourd'hui, mais je ne veux pas mettre la pression sur le ministre de la Sécurité publique.

J'aimerais renchérir sur les observations faites la semaine dernière par Mme Gladu, ma collègue de Sarnia—Lambton, au sujet de la réunification familiale entre Canadiens et Américains. Beaucoup de gens dans ma circonscription se trouvent dans une telle situation, d'où leur inquiétude.

J'appuie sans réserve — à l'instar, je crois, de tous les autres députés — l'idée de prolonger les restrictions applicables aux déplacements. Toutefois, cela fait maintenant trois mois que de nombreux conjoints ne se sont pas vus, et il y a des enfants canadiens et américains en situation de garde partagée qui n'ont vu qu'un seul de leurs parents, d'un côté ou de l'autre de la frontière.

Après avoir déclaré pendant des mois que la réunification des familles n'était pas considérée comme un déplacement essentiel, le premier ministre et le ministre lui-même disent maintenant que ce l'est, et je leur en suis reconnaissant.

Le ministre acceptera-t-il la proposition raisonnable et équitable que nous avons présentée dans notre lettre, la semaine dernière, pour exempter les conjoints, les enfants et les personnes ayant des besoins médicaux qui doivent traverser la frontière, dans les deux sens, avec les pièces justificatives nécessaires, afin que nous puissions réunir les gens avec leur famille?

L'hon. Bill Blair: J'aimerais remercier le député d'avoir posé une question que j'estime très importante, et je tiens à lui assurer que j'ai eu des conversations semblables avec d'autres députés de tous les partis et de toutes les régions du pays. Nous reconnaissons que la politique de restriction des déplacements non essentiels présente des difficultés pour les familles. Notre intention n'est pas, et ne sera jamais, de séparer les familles. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ASFC pour veiller à ce que les personnes soient traitées équitablement.

Je voudrais néanmoins dire ceci à mon collègue et aux autres députés. Toute modification à notre arrangement à la frontière devra se faire par décret. Étant donné que le flux de personnes qui traversent notre frontière suscite beaucoup d'inquiétudes dans nos collectivités et chez nos partenaires provinciaux et territoriaux, toute modification doit être discutée et négociée avec ces derniers. Certains d'entre eux, vous le savez peut-être, ont exprimé des craintes, et nous répondons à ces préoccupations parce que nous les respectons.

Cela dit, nous travaillons sans relâche, et j'ai bon espoir que nous serons en mesure de résoudre ce problème à la satisfaction des nombreux Canadiens que vous et tous les autres représentez.

Le président: Je tiens à rappeler aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions ou leurs réponses à la présidence, et non directement à l'autre député.

Nous revenons à M. Duncan.

M. Eric Duncan: Nous étions en train de nous regarder. C'est une mauvaise habitude.

Je remercie le ministre de ses observations. Je me contenterai de signaler que les gouvernements canadien et américain ont collaboré avec les provinces, tout comme nous l'avons fait avec la ministre des Affaires étrangères, pour rapatrier les Canadiens qui se trouvent à l'étranger. Des protocoles de quarantaine ont été mis en place à cette fin. Il y a donc des protocoles, et il existe un précédent.

Je me demande simplement pourquoi on tarde à reconnaître le volet famille. Je crois qu'il y a un précédent et un contexte. À mon avis, nous pouvons, au moyen d'un décret ou par toute autre mesure, faire en sorte que les gens retournent au sein de leur famille.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi la réunification des familles doit être traitée différemment du rapatriement des Canadiens qui se trouvent dans d'autres pays?

L'hon. Bill Blair: Je remercie de nouveau le député, parce que c'est une question très importante, et ce l'est pour nous aussi.

Nous avons travaillé avec beaucoup de diligence au cours des deux dernières semaines pour tenter de trouver une solution à ce problème, car nous n'avons jamais l'intention de séparer les familles, et nous avons tous entendu certaines des histoires déchirantes qui ont été évoquées. Cela dit, je crois qu'il est important de travailler en étroite collaboration, comme nous le faisons déjà, avec nos partenaires provinciaux et territoriaux afin de donner suite aux préoccupations qu'ils ont soulevées.

Nous sommes prêts à aller de l'avant et nous travaillons sans relâche pour apaiser les craintes qui ont été exprimées afin que nous puissions donner une réponse positive aux nombreuses familles concernées, et nous...

Le président: La parole est de nouveau à M. Duncan.

M. Eric Duncan: Je remercie le ministre de son observation.

J'aimerais raconter l'histoire d'un de mes concitoyens, M. David Lee, de Cornwall. Lui et sa femme, Maria, sont mariés depuis maintenant quelques années. Elle est citoyenne américaine. Ils passent environ cinq mois de l'année au Texas et cinq mois à Cornwall, et ils voyagent généralement deux mois par année. Toutefois, la femme de M. Lee n'a pas pu venir au Canada en raison des restrictions qui ont été instaurées, et cette situation ne manque pas de mettre le couple à rude épreuve.

Le ministre peut-il confirmer que les trois préoccupations que nous avons exposées dans notre lettre font l'objet de discussions en vue de parvenir à une solution ou à un règlement dans les meilleurs délais? Il s'agit de faire en sorte que les conjoints et les partenaires de longue date puissent être réunis, que les enfants en situation de garde partagée puissent voir leurs deux parents et que les gens ayant besoin de se déplacer de part et d'autre de la frontière pour des rendez-vous médicaux puissent le faire, en compagnie de leur conjoint.

Pouvez-vous confirmer que ces trois propositions sont sur la table et qu'elles seront prises en considération?

• (1340)

L'hon. Bill Blair: Ce que je peux confirmer, c'est que nous travaillons fort pour nous assurer que les familles restent unies.

Je tiens à le répéter, parce que vous soulevez un point très important: lorsque les gens traversent la frontière, ils demeurent soumis à l'ordonnance de quarantaine des autorités de santé publique. C'est pour la protection de tous les Canadiens. Vous avez parlé des allers-retours à la frontière. Si le déplacement est jugé essentiel, il y aura une exception, mais dans le cas contraire, la personne devra se mettre en quarantaine pendant 14 jours. C'est l'une des préoccupations que les provinces nous ont exprimées, et c'est l'une des assurances qu'elles ont demandées. Nous nous efforçons d'agir en ce sens.

Le président: Avant de passer à la prochaine série de questions, je voudrais rappeler aux députés que nous avons des interprètes qui travaillent très fort pour traduire d'une langue à l'autre.

[Français]

Je vous demande donc de parler un peu plus lentement par égard pour les interprètes, qui font un très bon travail.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Kram.

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. James Bogusz, président-directeur général de l'administration aéroportuaire de Regina, et il dresse un portrait sombre de la situation. Il s'attend à ce que l'aéroport soit à court d'argent d'ici la fin de l'été. La perte de l'aéroport international de Regina serait catastrophique non seulement pour la ville de Regina, mais aussi pour le Sud de la Saskatchewan.

Le gouvernement libéral a annoncé en grande pompe sa décision d'accorder une prétendue aide de 330 millions de dollars aux aéroports grâce au report des paiements de loyers, mais voici ce qu'il ne dit pas aux gens: les paiements de loyers des aéroports sont déjà établis en fonction des revenus, et ce, depuis de nombreuses années. Ainsi, lorsque les revenus d'un aéroport tombent à zéro, il en va de même pour le montant du loyer versé au gouvernement fédéral, qu'il y ait pandémie ou non. Cela signifie que le gouvernement n'a absolument rien fait pour aider les aéroports du Canada.

Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à procurer une aide réelle aux aéroports canadiens en difficulté?

L'hon. Bill Blair: Le ministre des Transports a travaillé en étroite collaboration avec les aéroports, petits et grands, d'un bout à l'autre du pays. Nous continuons de mettre à jour les mesures que nous avons prises en réponse à cette situation qui évolue rapidement. Nous sommes en contact avec chacun des aéroports, et nous travaillons très fort pour les aider à surmonter cette période difficile.

Nous savons que, dans certains cas, le maintien des activités s'est avéré impossible dans de petits aéroports, mais dans la mesure du possible, nous avons fait de notre mieux pour tenir compte des difficultés financières très réelles auxquelles font face ces aéroports.

M. Michael Kram: Monsieur le président, les aéroports du Canada sont au bord de la faillite, et la réponse du gouvernement libéral a été de reporter leurs paiements de loyers. Or, ces paiements étaient déjà basés sur les revenus, d'où l'inutilité de ces reports. Entretemps, le programme CARES du gouvernement américain fournit 10 milliards de dollars sous forme de subventions et de prêts-subventions à faible taux d'intérêt pour venir en aide aux aéroports américains.

Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à sauver les aéroports canadiens grâce à un programme semblable de subventions et de prêts-subventions?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, nous avons travaillé très fort, et nous poursuivons nos efforts en ce sens, pour nous assurer de soutenir les aéroports régionaux partout au pays. Nous savons combien le transport aérien est important pour un pays aussi vaste que le nôtre et nous sommes conscients du travail remarquable qu'accomplit ce secteur. Les aéroports appuient les collectivités et l'économie canadienne.

Nous allons donc travailler en étroite collaboration avec les aéroports pour nous assurer de leur offrir le soutien qui s'impose afin de les aider à traverser cette période difficile, car nous savons à quel point ils seront importants pour la relance éventuelle de notre économie. Leur existence et leur succès sont importants pour la reprise économique, et nous allons travailler avec eux.

M. Michael Kram: Monsieur le président, la crise des aéroports va bien au-delà de Regina, ma ville natale. Les aéroports sont essentiels à l'économie canadienne: ils fournissent plus de 200 000 emplois dans tout le pays et paient 13 milliards de dollars en salaires, en plus de verser 7 milliards de dollars en taxes. Cependant, aujourd'hui, les aéroports du Canada sont au bord du gouffre, et le gouvernement est resté les bras croisés lorsqu'ils ont perdu plus de 90 % de leurs revenus.

Le mois dernier, Joyce Carter, présidente du Conseil des aéroports du Canada, a demandé au gouvernement d'élaborer un plan en trois points pour la relance des aéroports. Ce plan prévoit l'élimination permanente des baux fonciers, l'octroi d'importantes garanties de prêts et d'obligations et une mesure d'aide spéciale pour les petits aéroports qui permettent d'acheminer des fournitures essentielles vers les collectivités rurales et éloignées.

Le ministre pourrait-il dire au Comité si le gouvernement a fait quoi que ce soit en réponse à la demande du Conseil des aéroports du Canada?

• (1345)

L'hon. Bill Blair: Je tiens à souligner que tous les petits aéroports régionaux sont indispensables pour les collectivités qu'ils desservent. C'est pourquoi il est important que nous travaillions avec eux.

Le ministre des Transports est en communication régulière et en discussion constante avec les administrations aéroportuaires, petites et grandes, partout au pays, pour déterminer comment nous pouvons continuer de les soutenir. Plusieurs propositions ont été faites par le secteur lui-même et par certains aéroports régionaux sur la forme que pourrait prendre cette aide. Tout cela fait partie d'une discussion très importante qui est en cours.

Je pense qu'il est clair que les Canadiens ont besoin de notre aide, et nous sommes là pour les aider à se remettre sur pied à l'issue de cette pandémie.

Le président: Monsieur Kram, nous avons le temps pour une question de 15 secondes et une réponse de 15 secondes.

M. Michael Kram: Monsieur le président, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon ont tous entamé des négociations de libre-échange avec le Royaume-Uni. Pourquoi le Canada ne l'a-t-il pas fait?

L'hon. Mary Ng (Markham—Thornhill, Lib.): Monsieur le président, je tiens à remercier l'honorable député de la question.

Nous allons évidemment nous assurer de toujours agir dans l'intérêt des entreprises canadiennes, et je veux donner aux Canadiens l'assurance que l'AECG continue de s'appliquer à nos échanges commerciaux avec le Royaume-Uni. Nous veillerons à ce que nos travaux futurs tiennent toujours compte des intérêts des entreprises canadiennes.

[Français]

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Therrien.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je voudrais savoir combien d'employés à temps plein et à temps partiel travaillent actuellement pour le Parti libéral du Canada.

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je ne suis pas certain que le nombre d'employés du Parti libéral, du Bloc québécois ou du Parti conservateur concerne la gestion du gouvernement.

Le président: Je ne sais pas si c'est un rappel au Règlement, mais je vais laisser M. Therrien continuer.

M. Alain Therrien: C'est tout un cheminement, et il va le comprendre. Il peut me faire confiance. Je voudrais savoir combien de personnes travaillent à temps plein et à temps partiel pour le Parti libéral du Canada. C'est simple comme question.

L'hon. Pablo Rodriguez: Il y a plusieurs personnes.

Des voix: Ha, ha!

M. Alain Therrien: Monsieur le président, je sais qu'ils trouvent drôle le fait de piger dans les coffres de l'État de l'argent des contribuables. Or ce n'est pas notre cas. Le Parti libéral a pris de l'argent par l'entremise du programme de Subvention salariale d'urgence. J'aimerais simplement savoir combien de personnes travaillent pour le Parti libéral du Canada.

L'hon. Bill Morneau: Je ne sais pas combien d'individus travaillent pour le Parti libéral, mais je peux dire que la Subvention salariale d'urgence est destinée à tous les secteurs de l'économie. De cette façon, nous pouvons protéger, partout au pays, les employés qui travaillent dans une entreprise dont le revenu subit une diminution de 30 % ou plus.

M. Alain Therrien: Ils ont 157 députés et ils savent depuis deux semaines que nous travaillons au dossier des subventions salariales. Or pas un seul ne s'est demandé combien de personnes travaillaient pour eux. Ils sont trop occupés à se servir dans le plat de bonbons.

Dans un article paru le 25 mai dans *La Presse*, on disait que le porte-parole du Parti libéral, Braeden Caley, avait affirmé qu'entre 75 et 100 employés recevaient des salaires subventionnés par ce programme. Est-ce exact?

L'hon. Bill Morneau: Je suis très pris par ce qui nous préoccupe, c'est-à-dire la protection des Canadiens et des Canadiennes qui, partout au pays, travaillent dans une entreprise dont le revenu subit une diminution de 30 % ou plus. C'est très important pour eux et pour notre économie.

M. Alain Therrien: Utilisons un chiffre rond. Disons qu'il s'agit de 100 employés.

Combien d'employés, au Parti libéral du Canada, sont-ils menacés par la pandémie? Vous devriez le savoir; c'est votre parti.

Le président: J'aimerais rappeler aux députés qu'ils doivent poser leurs questions par l'entremise de la présidence.

L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Bill Morneau: Je vous remercie, monsieur le président.

Nous maintenons notre approche consistant à protéger les employés, partout au pays. Nous voulons nous assurer qu'ils ont assez d'argent pour relever les défis auxquels ils font face pendant la pandémie.

M. Alain Therrien: Je dirais plutôt qu'ils veulent avoir assez d'argent pour leur prochaine campagne électorale.

Je voudrais savoir combien d'argent des contribuables a été prélevé du programme de Subvention salariale d'urgence et va servir de butin électoral au Parti libéral du Canada.

Combien d'argent avez-vous pris dans ce programme?

L'hon. Bill Morneau: Le programme de Subvention salariale d'urgence nous permet de protéger, jusqu'à concurrence de 847 \$, 75 % du revenu que les employés gagnaient avant la crise. C'est important pour eux et, bien sûr, très important pour notre économie.

• (1350)

M. Alain Therrien: Monsieur le président, comme je n'obtiens pas de réponse, je vais vous soumettre le calcul très simple que j'ai concocté. Cent employés à 847 \$ par semaine, cela donne 340 000 \$ par mois. C'est donc cette somme, de l'argent des contribuables, que le Parti libéral se met dans les poches. Si on multiplie cette somme par trois — parce que, comme cela a commencé le 15 mars dernier, cela va faire trois mois —, on arrive à plus de 1 million de dollars. C'est donc cette somme qu'ils se seront mis dans les poches et qui servira de butin électoral au Parti libéral.

Vu que les libéraux prolongent la Subvention salariale d'urgence, ce parti va-t-il continuer à se servir dans la caisse?

L'hon. Bill Morneau: La Subvention salariale d'urgence vise à protéger les employés. Chaque entreprise doit donc s'assurer que cet argent va aux employés. C'est très important. De cette façon, on protège les employés et leurs revenus. Cela va permettre à des millions de familles, partout au pays, de connaître une meilleure situation.

Le président: Monsieur Therrien, vous pouvez poser une question de 15 secondes ou moins.

M. Alain Therrien: Ils ont déjà pris 1 million de dollars dans la caisse, alors c'est réglé.

Ma question a deux volets: premièrement, vont-ils rembourser ces 1 million de dollars?

Deuxièmement, j'espère qu'ils n'iront pas chercher 1 million de dollars de plus d'ici le mois de septembre. Peut-on au moins me rassurer à cet égard?

L'hon. Bill Morneau: Nous allons maintenir notre approche visant à protéger les employés et les entreprises qui en ont besoin pendant la crise.

Le président: Nous allons faire une courte pause pour que nos employés puissent se relayer en toute sécurité.

Nous pouvons maintenant continuer.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à M. Van Bynen.

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Monsieur le président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Scarborough Centre.

Monsieur le président, en tant que parlementaires, notre plus grande responsabilité est d'assurer la sécurité des Canadiens. Lors de la dernière législature, notre gouvernement a effectué d'importants investissements dans l'ASFC et la GRC et a versé des fonds aux provinces et aux territoires pour qu'ils investissent dans des programmes de lutte contre la violence armée et la violence liée aux gangs et qu'ils aident nos collectivités à offrir des solutions de rechange positives à l'engagement des jeunes et aux activités destinées à la jeunesse.

Le 1^{er} mai, notre gouvernement a interdit les armes d'assaut. C'est l'un des engagements que nous avons pris durant les dernières élections fédérales, et c'est quelque chose que les groupes de victimes, les organismes d'application de la loi et les Canadiens ordinaires réclament depuis des décennies, mais nous devons savoir que nous devons prendre davantage de mesures pour assurer la sécurité de nos collectivités.

Monsieur le président, je suis certain que cette question continue d'être importante pour de nombreuses collectivités.

Le ministre peut-il dire à la Chambre et aux électeurs de Newmarket-Aurora quelles mesures additionnelles notre gouvernement prendra pour assurer la sécurité des Canadiens?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, j'aimerais commencer par remercier l'honorable député de Newmarket-Aurora de sa question et des efforts qu'il déploie pour assurer la sécurité de sa collectivité.

Monsieur le président, grâce aux investissements historiques que nous avons faits à la dernière législature pour lutter contre les armes à feu et les gangs, nous avons franchi une nouvelle étape importante dans notre promesse de renforcer le contrôle des armes à feu au Canada en interdisant les armes qui, selon de nombreux membres des organismes d'application de la loi, y compris l'Association des chefs de police de l'Ontario, n'ont pas leur place dans nos collectivités.

Il reste encore beaucoup à faire. Nous nous appuyons sur ces premières mesures en renforçant notre travail et nos lois à la frontière, en prenant des mesures pour prévenir le vol et le détournement illégal d'armes à feu et aussi en faisant d'importants investissements dans les enfants, les familles et les collectivités où les conditions entraînent de la violence armée dans tout le Canada.

Monsieur le président, nous avons beaucoup de travail à faire, et nous sommes résolus à assurer la sécurité des Canadiens.

Le président: La prochaine intervenante est Mme Zahid.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, dans les villes et les villages du Canada, les petites entreprises sont l'épine dorsale de nos économies locales. Elles sont également les piliers de nos collectivités. Même en ces temps difficiles, nous avons vu des restaurants et d'autres entreprises s'engager à livrer des repas aux travailleurs de première ligne et à faire des dons à nos banques alimentaires locales. Nombreux sont ceux qui ont soutenu le programme de popote roulante du Réseau de santé de Scarborough. Leur leadership est une source d'inspiration.

J'ai entendu de nombreux propriétaires d'entreprises à Scarborough, des dentistes à de petits fabricants, qui ont du mal à payer leurs loyers commerciaux en raison du ralentissement marqué des affaires causé par la COVID-19. Ils s'intéressent à la manière dont des programmes comme l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial les aideront à rester en activité, mais ils craignent que ces programmes ne puissent pas les aider si leurs propriétaires ne font pas leur part. Ces petites entreprises sont cruciales pour notre collectivité.

La ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international pourrait-elle expliquer pourquoi il est si important que les propriétaires participent pour aider les petites entreprises à traverser la pandémie et comment nous travaillons pour faire de ce programme un succès, non seulement ici à Scarborough mais dans tout le Canada?

● (1355)

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je tiens à remercier la députée de défendre les intérêts de ces concitoyens de Scarborough—Centre sur cette question très importante.

Bien que le loyer relève de la compétence provinciale, aider les entreprises dans tout le pays relève de notre responsabilité à tous. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour réduire les loyers des entreprises pendant un moment, tout en aidant les propriétaires à maintenir leurs revenus locatifs pendant la crise.

Nous demandons aux propriétaires de faire leur part pour que les petites entreprises et leurs employés puissent traverser cette période difficile et de profiter de nos prêts-subsidés pour aider les petites entreprises qui sont les plus touchées en réduisant leur loyer de 75 %. Il s'agit d'une situation où tout le monde est gagnant. De nombreux propriétaires ont déjà pris des mesures, et nous saluons leurs efforts.

Nous continuerons de faire ce que nous pouvons pour protéger et aider nos petites entreprises d'un bout à l'autre du Canada.

Le président: Madame Kwan posera la prochaine question.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): L'entente sur l'Allocation canadienne pour le logement de 4 milliards de dollars a été annoncée en 2017. Elle était censée fournir jusqu'à 2 500 \$ par an pour aider les familles dans le besoin à payer leur loyer. Nous savons que la pauvreté et les logements inadéquats sont des obstacles qui sont ressentis plus durement chez les communautés noires, autochtones et racialisées.

Le ministre peut-il me dire combien de familles ont reçu ce soutien au logement?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social): Monsieur le président, je veux remercier l'honorable députée de m'avoir posé une question sur cette allocation pour le logement spéciale et unique.

Nous avons présenté cette Allocation canadienne pour le logement dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement pour aider les personnes qui ont besoin d'un logement permanent, qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir. Nous avons signé des accords avec les provinces. Nous espérons qu'elles viendront toutes à la table pour signer ces ententes de partage des coûts...

Le président: Nous allons revenir à Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan: L'annonce a été faite il y a de cela deux ans et demi, et les familles dans le besoin attendent toujours. Une seule province a adhéré au programme, et il n'y a pas eu de consultation nationale sur la façon dont ce programme de prestations pourrait être mis en œuvre. Avec si peu de leadership fédéral, la Coalition canadienne des OSBL d'habitation, CCOH, a pris les devants et fait le travail du gouvernement. Elle a défini cinq principes clés pour guider la mise en œuvre de l'Allocation canadienne pour le logement.

Le ministre adoptera-t-il ces principes et veillera-t-il à ce que les familles vulnérables reçoivent l'aide au loyer dont elles ont besoin?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, il est très regrettable que la députée pense qu'un investissement de 55 milliards et un engagement à un plan de leadership fédéral de 10 ans en matière de logement abordable et de logement communautaire constituent un manque de leadership. C'est tout le contraire.

L'Allocation canadienne pour le logement est un autre volet important de la Stratégie nationale sur le logement, qui garantira aux gens l'accès à un endroit sûr et abordable où vivre. L'entente est signée par un certain nombre de provinces, pas seulement une, comme la députée l'a dit. Jusqu'à cinq provinces ont déjà signé l'entente sur l'Allocation canadienne pour le logement.

Mme Jenny Kwan: Le ministre peut sûrement alors nous dire combien de familles ont bénéficié de ce programme. Le fait est que deux millions et demi de familles paient plus de 30 % de leurs revenus pour leur loyer, et elles ont été durement touchées par cette pandémie. Répéter sans cesse le même refrain ne leur apportera pas l'aide dont elles ont besoin.

En plus d'aller de l'avant avec un programme d'allocation pour le logement, le gouvernement accordera-t-il la priorité aux dépenses de stimulation pour le logement abordable dans le cadre d'une politique de stimulation après la crise de la COVID-19?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, collaborer avec les provinces et les territoires pour offrir une aide véritable aux membres des collectivités qui sont sans-abri afin qu'ils puissent avoir un toit permanent est une mesure concrète. C'est un véritable leadership de la part de notre gouvernement dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement.

C'est une allocation qui sera versée aux ménages et aux personnes qui ont des besoins impérieux en matière de logement et qui ont besoin d'un endroit permanent où vivre. L'Allocation canadienne pour le logement offre une aide réelle à des milliers de ménages canadiens. Nous continuerons d'assurer ce leadership de concert avec les provinces et les territoires.

• (1400)

Mme Jenny Kwan: Eh bien, monsieur le ministre, je dirais que la Colombie-Britannique attend toujours que le gouvernement intervienne. Nous avons acheté notre premier hôtel pour loger les sans-abri dans un logement permanent, et le gouvernement n'a toujours pas fourni de financement à cette initiative.

La prochaine question s'adresse au ministre de l'Immigration. Le premier travailleur migrant est décédé hier de la COVID-19. Les travailleurs migrants sont logés dans un espace où il n'y a aucune barrière entre chaque lit de camp. D'autres sont logés dans des dortoirs communs surpeuplés.

Quelle mesure le ministre prendra-t-il pour régler cette situation alarmante?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté): Je remercie ma collègue de la question, et je veux offrir nos sympathies concernant le travailleur temporaire qui est décédé de la COVID-19.

Bien entendu, nous continuons de soutenir les travailleurs en veillant à ce qu'ils disposent de logements et de l'espace nécessaire pour travailler lorsqu'ils sont ici pour assurer la sécurité alimentaire de tous les Canadiens. Nous aidons également les agriculteurs à prendre des dispositions pour aménager les espaces. Nous avons mis en place les règlements et les règles nécessaires, et nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires provinciaux ainsi qu'avec les dirigeants du secteur afin de protéger les travailleurs et de garantir que les Canadiens ont accès à des aliments sécuritaires et abordables.

Mme Jenny Kwan: Personne ne devrait avoir à supporter des conditions de logement aussi inhumaines et à risquer sa vie pour subvenir aux besoins de sa famille. Nous comptons sur eux pour mettre de la nourriture sur la table de nos familles. Ils n'ont pas accès aux soins de santé et n'ont pas de voie d'accès à la résidence permanente.

Le ministre fera-t-il ce qui s'impose et accordera-t-il aux travailleurs migrants l'assurance-maladie et s'assurera-t-il que le gouvernement respecte le principe selon lequel « si vous êtes assez bon pour travailler, vous êtes assez bon pour rester »?

L'hon. Marco Mendicino: En fait, monsieur le président, je tiens à clarifier que les travailleurs étrangers temporaires ont une voie d'accès à la résidence permanente. Bien entendu, c'est une possibilité que nous continuerons d'offrir à ceux qui veillent à ce que les Canadiens aient accès à des aliments sains, sécuritaires et abordables. Nous continuerons de faire les investissements nécessaires pour maintenir un niveau élevé de professionnalisme et de sécurité dans les lieux de travail.

Le président: Nous allons maintenant entendre M. Arnold.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le président, les intervenants du secteur des pêches et des océans et les communautés côtières sont confrontés à des menaces sans précédent en raison de la crise de la COVID-19, et ils méritent le soutien de tous les ordres de gouvernement, y compris celui de leurs propres députés.

Hier, les députés libéraux et néo-démocrates ont fait front commun pour limiter à quatre heures de séance seulement le Comité permanent des pêches et des océans pendant les mois d'été. Les conservateurs sont prêts à consacrer tout le temps nécessaire pour soutenir les Canadiens, mais les libéraux et les néo-démocrates refusent de faire le travail.

Quand le premier ministre dira-t-il à ses députés de retourner au travail pour les Canadiens qui ont besoin de leur aide?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, nous convenons tous que les comités font un travail extrêmement important, et c'est pourquoi ils se réunissent régulièrement.

Je voudrais rappeler à mon collègue que les comités sont maîtres de leur destinée et prennent leurs propres décisions, et non pas le gouvernement.

M. Mel Arnold: Monsieur le président, il a fallu des mois au MPO pour se rendre compte que le passage du poisson sur le fleuve Fraser était bloqué à Big Bar. Il lui a ensuite fallu sept mois de plus pour lancer un appel d'offres afin de débloquer le passage. Maintenant, le contrat a triplé, passant de 17,6 à plus de 52,5 millions de dollars, sans un seul communiqué du bureau du ministre.

Le montant du contrat initial était clairement insuffisant. Qui a fixé ce montant?

L'hon. Bernadette Jordan (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le président, depuis que nous sommes au courant du glissement de terrain à Big Bar, notre gouvernement travaille activement à s'assurer que le saumon peut passer. Nous savons à quel point le saumon est d'une importance capitale pour le fleuve Fraser, ainsi que pour les collectivités autochtones le long du fleuve. Nous travaillons avec diligence pour nous assurer que ce passage est dégagé.

Jusqu'à présent, nous avons réalisé d'importants progrès, mais nous savons qu'il y a encore plus de travail à faire. C'est pourquoi nous continuerons de travailler avec les collectivités autochtones et la province pour nous assurer que ces...

M. Mel Arnold: Monsieur le président, la lettre de mandat de la ministre des Pêches de novembre de l'an dernier lui donnait la directive de faire de nouveaux investissements pour lutter contre les espèces envahissantes. Six mois plus tard, la ministre n'a toujours pas tenu cette promesse. Les Canadiens aux premières lignes de la prévention ont écrit à la ministre, et lorsqu'ils ont reçu une réponse cinq mois plus tard, elle n'offrait aucune aide.

Les retards du gouvernement nuisent à la lutte du Canada contre les espèces envahissantes. Quand la ministre respectera-t-elle la directive du premier ministre et fera-t-elle de nouveaux investissements dans la lutte contre les espèces envahissantes?

• (1405)

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur le président, je veux remercier mon collègue de la question.

Les espèces envahissantes constituent un véritable défi pour nos cours d'eau. Nous savons qu'il faut faire beaucoup plus. Nous travaillons avec diligence pour trouver les solutions à certains des problèmes en lien avec les espèces envahissantes. Nous continuons de surveiller la situation dans les cours d'eau. Je m'engage à respecter les engagements de ma lettre de mandat, et je pourrai vous en dire plus à ce sujet sous peu.

M. Mel Arnold: Monsieur le président, la liste des armes de chasse et de sport interdites par le décret en conseil du ministre Blair continue de s'allonger. Quelles autres armes de chasse prévoit-il interdire?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, je tiens à préciser que les armes que nous avons interdites n'étaient pas conçues pour la chasse et le tir sportif, mais pour l'utilisation au combat par des soldats. Comme de nombreux dirigeants d'organismes d'application de la loi l'ont dit à maintes reprises, ces armes n'ont pas leur place dans nos collectivités, et nous sommes d'accord avec eux.

M. Mel Arnold: Monsieur le président, je continue d'entendre des témoignages d'électeurs dans la circonscription North Okanagan-Shuswap qui ne sont pas en mesure d'accéder aux soutiens offerts dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ou de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Les propriétaires d'entreprises ont également perdu des employés et n'arrivent pas à les ramener au travail en raison du

manque de souplesse de la Prestation canadienne d'urgence ou la Prestation d'urgence pour les étudiants.

Lorsque les libéraux ont fermé le Parlement, ils nous ont retiré notre capacité de modifier les lois et de corriger leurs lacunes. Quand le gouvernement réglera-t-il ces problèmes et ces programmes?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous continuons d'examiner les programmes que nous mettons en oeuvre pour soutenir les Canadiens afin de nous assurer qu'ils donnent les résultats escomptés. Dans le cadre de nos démarches, nous avons dit que nous devons apporter des modifications. Nous nous engageons à prolonger la subvention salariale et, bien entendu, nous examinons toutes les mesures que nous avons mises en place pour nous assurer que les gens ont l'aide dont ils ont besoin durant cette crise.

Le président: Nous allons maintenant entendre M. Viersen.

M. Arnold Viersen: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, une lettre datée du 1^{er} avril confirme que Deloitte Canada a reçu un contrat pour contribuer à fournir de l'É-PI. S'agissait-il d'un contrat à fournisseur unique?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement): Monsieur le président, le député a raison de dire que nous avons conclu un contrat avec Deloitte pour nous aider avec nos opérations sur le terrain en Chine afin d'avoir une approche exhaustive en matière d'approvisionnement pour la livraison des biens...

Le président: Je redonne la parole à M. Viersen.

M. Arnold Viersen: La ministre peut-elle confirmer qu'il s'agissait bel et bien d'un contrat à fournisseur unique?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, il faut faire l'acquisition de nombre de biens pour assurer la protection des professionnels de la santé canadiens, et c'est exactement...

Le président: Nous revenons à M. Viersen.

M. Arnold Viersen: S'agissait-il, oui ou non, d'un contrat à fournisseur unique?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, je poserai la question aux gens de mon ministère, puis je fournirai une réponse détaillée au député.

M. Arnold Viersen: Monsieur le président, est-ce que Deloitte Canada peut représenter SPAC?

L'hon. Anita Anand: Absolument pas, monsieur le président. C'est nous qui passons les contrats que nous concluons...

Le président: Revenons à M. Viersen.

M. Arnold Viersen: Quelle est la valeur du contrat conclu avec Deloitte?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, je le répète, nous n'allons pas divulguer ces renseignements maintenant. Nous les rendrons publics au moment opportun.

M. Arnold Viersen: Deloitte Canada travaille avec de nombreux fournisseurs autochtones. Le gouvernement a-t-il accordé des contrats à des fournisseurs autochtones?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, nous sommes en communication avec des fournisseurs autochtones, ainsi qu'avec de nombreux fournisseurs de partout au Canada et d'ailleurs dans le monde. Nous déployons de grands efforts pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement diversifiées, qui comprennent, entre autres, des fournisseurs autochtones.

M. Arnold Viersen: Nombre des fournisseurs autochtones ont déjà été évalués et approuvés par le gouvernement fédéral. Est-il indiqué que Deloitte soumette à nouveau ces fournisseurs au processus d'évaluation?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, le député semble avoir de l'information sur le processus d'évaluation de Deloitte, qui ressemblerait à ce que fait le gouvernement. Je l'encourage à poser une question fondée sur des faits avant...

• (1410)

Le président: Allez-y, monsieur Viersen.

M. Arnold Viersen: La ministre croit-elle que réévaluer les fournisseurs constitue une bonne utilisation des ressources?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, voici ce que je crois: le Canada fait face à une crise, et je mets tout en œuvre pour commander l'EPI dont les travailleurs de la santé canadiens ont besoin.

Des députés: Bravo!

M. Arnold Viersen: Monsieur le président, les fournisseurs autochtones sont prêts à fournir de l'EPI au Canada. La ministre a-t-elle passé des contrats avec des fournisseurs autochtones?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, nous sommes en communication avec les fournisseurs autochtones et nous continuons à veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement du Canada soit diversifiée, sur les plans des fabricants, des produits et des pays. C'est notre engagement envers les travailleurs de la santé canadiens...

Le président: La parole est de nouveau à M. Viersen.

M. Arnold Viersen: Le gouvernement a-t-il signé un contrat avec un seul fournisseur autochtone?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, j'aimerais dire que nous continuons à préserver la confidentialité de notre liste de fournisseurs, car nous vivons une crise et nous ne voulons pas mettre en péril...

Le président: Je redonne la parole à M. Viersen.

M. Arnold Viersen: Monsieur le président, vendredi, l'association pour le commerce autochtone n'était pas en mesure de nommer une seule entreprise autochtone ayant obtenu un contrat.

Est-ce que certains contrats fédéraux signés entre Deloitte Canada et les fournisseurs d'EPI ont été remplis?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, le député se trompe. Deloitte ne signe pas de contrats au nom du gouvernement du Canada. Deloitte aide à trouver des fournisseurs, et c'est le gouvernement qui signe tous les contrats conclus avec les fabricants.

[Français]

Le président: Nous allons maintenant poursuivre avec M. Paul-Hus.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le président, nous avons un problème de compréhension pour ce qui est de la gestion de la frontière par le gouvernement. Le décret entre le Canada et les États-Unis contient une exception qui permet aux demandeurs d'asile de soumettre leur dossier au Canada s'ils ont de la famille ici et nous les acceptons.

Or il y a actuellement des centaines de couples canado-américains qui ne peuvent pas être réunis, ce qui est un problème. Je n'arrive pas à croire que le ministre ne peut pas donner rapidement des

directives aux agents des services frontaliers afin qu'ils permettent dès maintenant aux conjoints d'entrer au pays.

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, je remercie le député pour son intervention et pour la longue liste de noms qu'il m'a envoyée. Je travaille aussi avec un certain nombre de familles différentes. Nous sommes toujours déterminés à garder les familles unies.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, monsieur le président, nous travaillons avec diligence, en collaboration avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, en vue de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux gens de rester ensemble lorsqu'ils traversent la frontière et entrent au Canada, mais en procédant de manière sécuritaire, sans mettre le reste de la population canadienne à risque.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le président, accepter qu'un conjoint ou une conjointe vienne à la maison, ce n'est pas mettre les Canadiens à risque.

Un sondage fait au Canada révèle qu'une grande majorité de Canadiens ne fait aucunement confiance au régime communiste chinois et ne veut pas avoir Huawei au Canada. Bonne nouvelle, on apprend aujourd'hui que BCE et Telus ont décidé de ne pas faire affaire avec Huawei.

Maintenant que le gouvernement n'a plus à se préoccuper de BCE et Telus, est-il en mesure de dire aujourd'hui qu'aucune autre compagnie ne va utiliser Huawei et que cette dernière sera bannie du Canada pour ce qui est de la 5G?

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question.

Notre gouvernement protégera toujours nos réseaux et fera toujours en sorte que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient des dernières innovations en matière de télécommunications. Un examen des technologies 5G et des considérations économiques et de sécurité est en cours.

Nous allons nous assurer que la sécurité et les données personnelles des Canadiens et des Canadiennes ne seront jamais compromises.

M. Pierre Paul-Hus: Je rappelle au ministre qu'on travaille à cela depuis des années et que le SCRS a confirmé que Huawei n'était pas fiable quant à la sécurité du Canada.

En ce moment, deux Canadiens sont injustement détenus par le régime communiste chinois. Le même régime continue de mentir au monde au sujet de la COVID-19, bloque nos exportations, en plus de terroriser les citoyens de Hong Kong.

Quand le premier ministre va-t-il confirmer qu'il va bannir Huawei du développement de la 5G au Canada? C'est une question simple.

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, soyons très clairs: la population canadienne mérite d'avoir accès à la meilleure technologie 5G qui soit. En même temps, la sûreté et la sécurité de l'environnement numérique canadien sont capitales. Nous faisons le travail nécessaire, et ce, sans nous fonder sur les médias, mais en veillant plutôt à ce que tous les éléments de sécurité et les données scientifiques soient pris en considération. Nous participons à des discussions approfondies avec nos partenaires du Groupe des cinq, y compris les États-Unis, et avec tous nos organismes de sécurité.

Monsieur le président, nous allons faire le travail nécessaire pour...

• (1415)

[Français]

Le président: M. Paul-Hus a la parole.

M. Pierre Paul-Hus: Le ministre n'a pas besoin de feuille, ce dossier est limpide depuis longtemps. Tout monde dit qu'il faut bannir Huawei du Canada.

J'ai une petite question que je vais laisser au ministre des Finances.

Bell et Telus avaient évalué à 1 milliard de dollars chacune les coûts engendrés par le retrait de Huawei de leur développement. On apprend aujourd'hui que ces compagnies ont décidé de ne pas se servir de Huawei. Le gouvernement a-t-il décidé de payer cela par derrière pour s'en sortir?

Cela dit, ma prochaine question concerne plutôt le vol du 27 mai dernier. Quelque 90 000 masques chirurgicaux destinés au CHU de Québec ont été volés à l'aéroport de Toronto. Comme chacun le sait, ces masques sont d'une importance capitale pour combattre la COVID-19.

Le ministre a-t-il demandé une enquête? Quand allons-nous savoir où sont rendus ces masques volés, qui étaient destinés au Québec?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, je serai heureuse d'obtenir de l'information à ce sujet, puis de la transmettre à mon collègue. À ce jour, nous avons acquis 101 millions de masques chirurgicaux, et ils sont distribués aux provinces, y compris au Québec.

[Français]

Le président: Monsieur Paul-Hus, vous avez le temps de poser une question de 15 secondes.

M. Pierre Paul-Hus: C'est un peu bizarre. Ces masques ont été volés à Toronto le 27 mai. Cela fait donc longtemps qu'ils sont partis. Je veux juste savoir s'il y a une enquête et si on va les retrouver un jour.

Je veux aborder un autre dossier compliqué et important.

Un policier de la région de Montréal m'a appelé pour me dire qu'il y avait actuellement une fraude. Des assistés sociaux ont découvert le concept de la PCU et ont fait une demande pour la recevoir. Des gestionnaires d'immeubles ont reçu beaucoup de chèques destinés à des assistés sociaux. Ils savent que ce n'est pas légal et que c'est une fraude.

Le policier me demande ce qu'il faut faire de ces chèques et à qui on doit les remettre. Doit-il les remettre à des fraudeurs? Comment cela fonctionne-t-il?

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées): Monsieur le président, je peux assurer au député que nous avons mis en place des mécanismes efficaces pour lutter contre les demandes frauduleuses d'aide d'urgence. Nous savons qu'afin de verser la PCU à un million de Canadiens jusqu'à maintenant, nous avons dû mettre de côté certaines mesures d'intégrité. Or, soyez assurés que les Canadiens qui se comportent frauduleusement auront des comptes à rendre et que nous veillerons à ce que l'argent soit remboursé ou les chèques non encaissés.

Le président: Nous passons maintenant à M. Moore.

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le président, partout au pays, des Canadiens continuent de craindre que des criminels conservent leur liberté à cause des retards judiciaires. Récemment, le juge en chef de la Cour suprême a déclaré durant une entrevue qu'en modifiant le Code criminel, nous pourrions éliminer l'arriéré. Le ministre peut-il nous présenter les mesures qui ont été prises pour s'attaquer à l'arriéré et peut-il nous dire quand il devrait être éliminé?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le président, je remercie l'honorable député pour sa question.

Je peux lui assurer que nous collaborons étroitement avec nos homologues provinciaux et territoriaux, qui sont les principaux responsables des cours supérieures de justice et donc du droit pénal et de l'administration de la justice sur leur territoire.

Je peux aussi vous dire que nous avons mis sur pied un comité d'action coprésidé par le juge en chef du Canada et moi, et formé de représentants divers. Ce comité se penchera sur la reprise des travaux du système de justice...

Le président: Nous revenons à M. Moore.

L'hon. Rob Moore: Monsieur le président, il y a plusieurs semaines, j'ai attiré l'attention du ministre sur les préoccupations relatives aux retards dans les cours criminelles et sur les risques qu'ils représentent pour le système de justice. Les provinces sont bien placées pour trouver des solutions, et nombre d'entre elles ont pris des mesures proactives pour s'attaquer à leur arriéré. Le ministre peut-il nous décrire le travail qui a été fait en collaboration avec les provinces pour régler ce problème de premier plan?

L'hon. David Lametti: Nous travaillons avec les provinces. Les pratiques diffèrent d'une province à l'autre. Nous cherchons à jouer un rôle de coordination: nous voulons servir de dépôt central d'information afin de pouvoir transmettre les pratiques exemplaires à l'ensemble des provinces. Nous examinons également les suggestions précises présentées par les provinces dans le but de réformer le droit pénal.

L'hon. Rob Moore: Dans ma circonscription et, en fait, dans toutes nos circonscriptions, de nombreux propriétaires de petites entreprises sont en difficulté présentement et n'ont reçu absolument aucune aide du gouvernement en raison de détails techniques.

Il y a deux semaines, le premier ministre a indiqué que le gouvernement souhaitait élargir l'accès au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin d'inclure les entrepreneurs qui utilisent un compte bancaire personnel. Cela fait plusieurs semaines que nous le demandons, et les entreprises ne peuvent plus attendre.

La ministre peut-elle me dire ce que nous devons dire à nos électeurs en ce qui concerne ceux qui sont coincés en raison d'un détail technique et qui ne peuvent pas accéder à cette mesure importante?

• (1420)

L'hon. Mary Ng: Merci, monsieur le président.

Je veux remercier l'honorable député de cette question très importante. Je tiens à dire aux propriétaires de petites entreprises de sa collectivité et de l'ensemble du pays qu'ils sont importants et que nous savons à quel point ils vivent une période difficile. Nous comprenons tout à fait. Nous vous écoutons et nous travaillons aussi dur et rapidement que nous le pouvons pour que ces propriétaires d'entreprises aient accès à cette aide très importante.

Je voudrais cependant souligner que les propriétaires de 650 000 petites entreprises au pays bénéficient de l'aide aux prêts. Bien entendu, il reste du travail à faire, et nous continuerons à travailler dur pour ces propriétaires d'entreprises.

L'hon. Rob Moore: Le manque d'accès à des services Internet haute vitesse demeure un problème majeur dans ma province, le Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un obstacle important au développement économique rural. Il a des répercussions sur la qualité de vie des électeurs des secteurs ruraux. La lenteur des progrès et le manque de transparence concernant les services Internet en milieu rural sont une source de frustration pour les résidents, les dirigeants municipaux et les propriétaires de petites entreprises qui ont déjà des difficultés en raison de la COVID.

Quand un nouveau plan pour l'accès à Internet en milieu rural sera-t-il présenté et quand pouvons-nous nous attendre à ce qu'il soit déployé?

L'hon. Maryam Monsef: Monsieur le président, notre gouvernement a un plan pour relier les Canadiens à Internet haute vitesse. Jusqu'à maintenant, nous avons prévu des investissements pour brancher un million de ménages, et il reste du travail à faire.

Dans les jours à venir, nous annoncerons les prochaines étapes pour brancher un plus grand nombre de Canadiens dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle. Je me réjouis à l'idée que des collectivités de partout au pays bénéficieront des investissements fédéraux et des investissements privés qui en découleront.

L'hon. Rob Moore: En ce qui concerne le loyer commercial, comment le gouvernement s'assurera-t-il que les propriétaires d'entreprises dont les locataires refusent toujours de participer au programme du gouvernement reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour que leurs commerces restent ouverts?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, comme le député le sait et peut le comprendre, la question du loyer concernant les propriétaires de petites entreprises et les propriétaires d'immeubles relève des provinces. Cela dit, nous avons pris des mesures pour faire en sorte qu'un processus existe afin que les propriétaires d'immeubles et les locataires commerciaux puissent collaborer pour trouver une solution qui convient aux deux. Nous voyons des propriétaires d'immeubles...

Le président: C'est maintenant au tour de Mme Atwin.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Merci, monsieur le président.

George Floyd, Ahmaud Arbery, Nicholas Gibbs, Colten Boushie, Tina Fontaine, Alain Magloire et Breonna Taylor ne sont pas tous nés du même côté de la frontière, mais ils ont tous perdu la vie à cause d'un même ennemi cruel: le racisme.

Nous ne pouvons pas, ici au Canada, penser que nous sommes meilleurs lorsque nous voyons les grands titres de notre voisin. Nous ne pouvons pas faire abstraction de notre histoire, passée ou présente.

Dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées, on affirme que les femmes et les filles autochtones ont été victimes d'un génocide canadien.

En 2018, un rapport a révélé qu'une personne de race noire avait près de 20 fois plus de risques qu'une personne de race blanche d'être abattue par la police de Toronto. De plus, un rapport de 2019 a révélé l'existence de préjugés systémiques contre les personnes noires et autochtones au sein du Service de police de Montréal.

La vie des Noirs compte, elle aussi, et la vie des Autochtones compte, elle aussi.

Je demande à la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, conformément à son mandat, ce que notre gouvernement a l'intention de faire exactement maintenant pour lutter contre le racisme qui existe au sein de ses institutions. Si le Secrétariat de lutte contre le racisme a, en fait, été créé, quelles sont les priorités?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse): J'aimerais remercier la députée de cette question très importante.

Je dirai qu'il est essentiel que nous travaillions tous ensemble, non seulement pendant cette période difficile, mais aussi au sortir de cette période. En ce qui concerne les observations qui ont été faites plus tôt, il s'agit d'un autre décès qui n'aurait pas dû survenir.

Oui, le Secrétariat de lutte contre le racisme a été créé. Il s'agit d'une ressource non seulement pour les Canadiens, mais également pour les organismes gouvernementaux afin d'améliorer la façon dont nous travaillons à l'interne également, ce qui inclut les perspectives d'avancement. Nous savons que la sphère décisionnelle ne reflète pas la diversité de notre pays. C'est exactement pour cette raison que nous avons mis en place un processus de nomination ouvert, transparent et fondé sur le mérite: pour que la table décisionnelle reflète la diversité de notre pays. Il reste beaucoup de travail à accomplir.

Je peux garantir à la députée et à tous les Canadiens que je surveille les choses, que je suis à l'écoute et je suis une alliée. Je vais multiplier les efforts pour être une porte-parole au Cabinet. Je ne peux pas vivre ce qu'est d'être une Canadienne noire, mais je peux vous dire que vos points de vue seront représentés et entendus.

● (1425)

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, cela fait quatre ans que le paiement lié au règlement pour les survivants de la rafle des années 1960 a été approuvé. Ce n'est pas réglé. La douleur demeure. Comment se fait-il que les 12 500 personnes inscrites au recours collectif qui ont été jugées admissibles n'ont toujours pas reçu les paiements qui leur sont dus? Ces personnes méritent que justice soit faite sans tarder, surtout compte tenu de la pandémie de la COVID-19 et des pressions supplémentaires que subissent les communautés.

La ministre peut-elle nous dire quand exactement ces survivants recevront le paiement provisoire?

L'hon. Carolyn Bennett: Merci beaucoup.

Je vous remercie de défendre toutes ces causes importantes. Comme vous le savez, en raison de la situation exceptionnelle de la COVID-19, les avocats du groupe, avec l'appui du Canada, ont présenté une requête aux tribunaux pour que des paiements partiels soient versés aux personnes inscrites au recours collectif dont la demande est valide.

Le 1^{er} juin, la Cour fédérale a accordé cette ordonnance. Une requête similaire a été présentée à la Cour supérieure de l'Ontario. Une fois l'ordonnance accordée, les personnes inscrites au recours collectif peuvent s'attendre à recevoir des paiements partiels de 21 000 \$ au cours des semaines qui suivront. Le Canada se réjouit de...

Le président: Je cède de nouveau la parole à Mme Atwin.

Mme Jenica Atwin: Merci, monsieur le président.

Quatre-vingts pour cent des gens qui reçoivent un diagnostic de sclérose latérale amyotrophique, ou SLA, mourront au cours des deux à cinq années subséquentes. La pandémie a fait en sorte qu'il est plus difficile que jamais pour ces gens d'avoir des rendez-vous médicaux ou d'avoir accès à un traitement. Ils ne peuvent pas se permettre d'attendre. Ils veulent vivre et passer du temps avec leurs familles et leurs proches. Le peu d'empressement à approuver de nouveaux essais cliniques et de nouvelles thérapies au Canada a une incidence directe sur l'espérance de vie des personnes atteintes de la SLA.

La ministre de la Santé peut-elle prendre les choses en main dans ce dossier, éliminer les obstacles à l'accès à ces thérapies et à ces traitements prometteurs et veiller à ce que les coûts de ces traitements soient couverts?

L'hon. Patty Hajdu: Je vous remercie beaucoup de cette question très importante. Nous savons que les personnes atteintes de la SLA et leurs familles mènent un immense combat chaque jour.

Bien sûr, la députée d'en face peut être assurée que je veux collaborer avec la collectivité et les fabricants de médicaments prometteurs pour la SLA afin d'accélérer l'approbation d'une manière sûre pour protéger la santé des Canadiens, mais également offrir un traitement abordable pour tous les Canadiens.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Green.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le président, je ne peux pas respirer, et j'en ai assez, et aujourd'hui, le premier ministre a tenu beaucoup de propos progressistes, mais il n'a pas vraiment dit quoi que ce soit. Si le premier ministre ne fait pas preuve de leadership dans cette chambre, y a-t-il un membre de son Cabinet ici présent qui s'engage à poser des gestes concrets pour lutter contre le racisme envers les Noirs?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le président, oui, nous nous engageons dans cette lutte. C'est exactement pour cette raison que nous serons plus à l'écoute. Nous reconnaissons que le racisme est bien présent au Canada. Nous savons que nous devons faire mieux. Cependant, je signale au député que ce travail est déjà commencé. Le processus de nomination ouvert, transparent et fondé sur le mérite fait en sorte que la table décisionnelle reflète mieux les Canadiens.

Nous savons que...

Le président: Nous revenons à M. Green.

M. Matthew Green: Monsieur le président, la députée s'engage-t-elle alors aujourd'hui à faire de la collecte de données fondées sur la race une obligation juridique dans tous les ministères?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le président, le groupe de travail sur l'immunité qui a été annoncé récemment fournit aux décideurs des données non regroupées, parce que les décisions doivent être fondées sur la science et les faits. Oui, je travaillerai avec tous les ministères pour assurer une meilleure collecte de données.

M. Matthew Green: Monsieur le président, il ne s'agit pas d'une obligation juridique.

La communauté noire sait bien aussi que l'ancien chef de police de Toronto, l'architecte du plus grand programme de profilage du pays sous forme de contrôles de routine ou de contrôles d'identité, a été nommé ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile par le premier ministre. La conséquence tragique des pratiques illégales, inconstitutionnelles et racistes à Toronto, c'est que les personnes noires ont 20 fois plus de risques que celles qui ne sont pas noires d'être assassinées par la police.

Est-ce que le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile admet maintenant que la pratique policière consistant à faire des contrôles de routine et d'identité est, en fait, un facteur important du racisme systémique envers les Noirs et les Autochtones, et agira-t-il pour y mettre fin aujourd'hui?

● (1430)

L'hon. Bill Blair: Permettez-moi d'être très clair, monsieur le président. Tout d'abord, chaque Canadien a droit à des services de police qui n'ont pas de préjugés et qui ont des compétences culturelles.

Par expérience, je sais qu'il n'y a rien de plus destructeur pour la relation de confiance qui doit exister entre la police et les communautés racialisées que le problème du racisme ou les influences biaisées de ces décisions.

Monsieur le président, le profilage racial n'est pas seulement odieux et inacceptable, il est, en fait, illégal. Il est contraire à la Charte des droits et libertés ainsi qu'à la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Dans les organismes fédéraux qui sont sous ma responsabilité, nous travaillons avec diligence pour que tous les agents reçoivent de la formation sur la prestation de services culturellement compétents et dépourvus de préjugés. Nous demeurons résolus à avoir une main-d'œuvre diversifiée qui reflète réellement la diversité des personnes de ce pays et qui respecte les diverses populations.

M. Matthew Green: Personne ne connaît mieux que moi la pratique destructrice des contrôles de routine.

Le ministre va-t-il maintenant s'excuser auprès de la communauté noire pour les torts qui lui ont été causés lorsqu'il était chef de police?

L'hon. Bill Blair: Je veux préciser, monsieur le président, que j'ai, en fait, travaillé auprès des diverses communautés de Toronto pendant près de 40 ans. J'ai collaboré avec des leaders extraordinaires de la communauté noire et j'ai beaucoup appris de leur expérience.

Nous avons travaillé sans relâche pour assurer la sécurité de tous les membres de nos diverses communautés.

M. Matthew Green: Le projet de loi C-51 a été présenté par les conservateurs et appuyé par les libéraux, dont l'actuel premier ministre. Le projet de loi a déclaré les militants autochtones et racisés et les défenseurs de la justice économique et de l'environnement comme étant des terroristes nationaux. Chaque province avait pour mandat d'adopter des protocoles de lutte contre le terrorisme, qui sont devenus une voie pour les services de police locaux pour faire des contrôles de routine et du profilage racial.

Compte tenu de ce qu'il a dit à la Chambre aujourd'hui, le ministre de la Sécurité publique va-t-il travailler à faire abroger les modifications qui ont été apportées dans le cadre du projet de loi C-51?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, je répéterai au député d'en face que le profilage et les préjugés raciaux dans la prestation des services de police sont non seulement inacceptables et odieux, mais illégaux. Ils sont contraires à la Charte des droits et libertés et à la Loi canadienne sur les droits de la personne. Ils ne peuvent jamais être tolérés dans les services de police, peu importe où au Canada, mais nous avons appris de l'expérience vécue des communautés noires et autochtones, qui nous disent qu'elles vivent encore ce genre de choses. Il nous reste donc beaucoup de travail à faire.

[Français]

Le président: C'est maintenant le tour de M. Champoux.

Monsieur Champoux, vous avez la parole.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Joliette.

Les prestations supplémentaires de chômage, ou PSC, permettent aux employeurs qui le désirent de bonifier les prestations d'assurance-emploi de leurs employés quand ils doivent les mettre à pied temporairement. C'est ce qu'ont fait plusieurs entreprises, dont Soprema, dans Drummond, avec la garantie que le gouvernement maintiendrait les conditions des PSC quand l'assurance-emploi serait transformée en PCU.

Or, surprise, quand les employés ont demandé la PCU au mois de mai, ils se sont aperçus qu'ils ne remplissaient pas les critères, parce que la somme des PSC qu'ils avaient reçues dépassait 1 000 \$, le plafond de revenu prévu pour la PCU. De plus, ils doivent rembourser la PCU, parce qu'ils se sont aperçus qu'ils n'y étaient pas admissibles.

Alors, que compte faire le ministre des Finances pour corriger son erreur?

[Traduction]

Le président: Nous allons faire une pause. Il y a un rappel au Règlement. Allez-y, monsieur Green.

M. Matthew Green: J'ai posé la question la plus importante. Il me restait 10 secondes avant qu'on m'interrompe, et j'aimerais bien, compte tenu de l'importance de notre discussion, que l'honorable ministre de la Sécurité publique réponde à ma question. Va-t-il s'excuser auprès de la communauté noire pour les torts irréparables qui ont été causés par le processus raciste des contrôles de routine et d'identité?

Le président: Selon la façon de fonctionner, s'il reste 15 secondes ou moins, nous passons au prochain intervenant, car il ne reste pas vraiment assez de temps pour poser une question et obtenir une réponse.

M. Champoux a posé une question, et nous laisserons Mme Qualtrough, l'honorable ministre, répondre.

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, les régimes PSC qui existaient avant le 15 mars sont bel et bien en place pour les entreprises, les employeurs et leurs employés.

La PCU permet aux employeurs de compléter le salaire d'un employé jusqu'à un maximum de 1 000 \$. Comme on l'a dit, monsieur le président, pour offrir cette prestation essentielle aux Canadiens, nous avons dû aller au-delà du système de l'assurance-emploi. Cette décision a été prise et, par conséquent, huit millions de Canadiens reçoivent de l'aide.

[Français]

M. Martin Champoux: Monsieur le président, les PSC n'ont pas de plafond de l'assurance-emploi. Les employeurs peuvent y contribuer comme ils le souhaitent, et ils avaient la garantie que ce serait le cas de la PCU. Sinon, ils auraient opté pour un autre programme.

Je pose à nouveau ma question au ministre des Finances, en espérant que ce soit lui qui y réponde.

Quand compte-t-il corriger cette erreur?

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Je remercie le député de la question, monsieur le président.

Comme nous pouvons tous le comprendre, offrir une prestation de cette importance le plus rapidement possible au plus grand nombre possible de Canadiens, tant à ceux qui étaient admissibles à l'assurance-emploi qu'à ceux qui ne l'étaient pas, nous a obligés à prendre des décisions pour simplifier les processus et le système. Les employeurs ont accès aux régimes PSC...

[Français]

Le président: Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le président, je continue sur le sujet des prestations supplémentaires de chômage.

Je vais faire un petit rappel: Service Canada a conclu des ententes avec les entreprises et ne les respecte pas. Les victimes sont les milliers et les milliers de travailleuses et de travailleurs qui doivent rembourser la Prestation canadienne d'urgence, comme mon collègue vient de l'expliquer.

Je pose aussi la question de mon collègue de Drummond: pourquoi est-ce que le gouvernement ne fait pas comme il le fait avec l'assurance-emploi en ne comptant pas les prestations versées dans les revenus gagnés? C'est simple.

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, comme le prévoit la loi, nous devons mettre en place une prestation simple à offrir au plus grand nombre de personnes possible. Nous n'avions pas accès au raffinement du système d'assurance-emploi. Par conséquent, comme je l'ai dit, huit millions de Canadiens reçoivent la PCU. Service Canada travaille avec tous les employés qui sont dans une situation où ils doivent rembourser des montants. Nous ne voulons pas rendre la situation plus difficile pour qui que ce soit.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, la vérité, c'est que le gouvernement a oublié les milliers de travailleurs et de travailleuses qui bénéficiaient d'une entente de prestations supplémentaires de chômage. On parle ici de pères de famille et de mères de famille. Quand le gouvernement a mis sa Prestation canadienne d'urgence en place, il était débordé et il a oublié ces gens. Le gouvernement peut corriger le tir maintenant, aujourd'hui.

Est-ce qu'il veut le faire?

[Traduction]

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, permettez-moi de préciser que les employés qui étaient couverts par un régime PSC avant le 15 mars sont bien sûr couverts par ce régime. Nous collaborons avec les employeurs pour nous assurer que leurs travailleurs en bénéficient, que la PCU soit en place ou non. Ceux qui ont eu accès à l'assurance-emploi après le 15 mars ont été orientés vers le processus de la PCU, et leurs employeurs peuvent les aider jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par mois.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, nous n'avons vraiment pas les mêmes informations. Des ententes ont été signées avant le 15 mars pour les périodes qui suivaient, mais il y avait une entente avec Service Canada.

Des entreprises ont essayé de contacter Service Canada par téléphone, mais personne ne répond. Elles ont essayé par courriel, mais personne ne leur répond non plus. Les entreprises ont décidé d'honorer leur part du contrat et de verser la PSC. Cependant, le gouvernement dit avoir changé après coup les règles qui s'appliquaient avant, et il ne respecte plus son entente.

Ce que je comprends, c'est que le gouvernement ne veut pas régulariser la situation, et c'est inacceptable.

[Traduction]

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, je tiens à rassurer l'honorable député. Nous avons agi rapidement pour traiter les volumes sans précédent de demande à Service Canada. Nous avons mis en place un centre d'appel de 1 500 agents pour aider les gens concernant la PCU, et nous avons déployé 3 000 employés supplémentaires pour nous assurer que les gens reçoivent de l'aide dans le cadre du processus de l'assurance-emploi.

Le président: Nous passons maintenant au prochain intervenant. Il s'agit de M. Redekopp.

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Au 31 décembre 2019, le nombre total de demandes de prestations d'invalidité d'anciens combattants en attente s'élevait déjà à plus de 46 000. Ce sont les données publiques les plus récentes.

Quel est le nombre total actuel de demandes de prestations d'invalidité qui sont en attente à Anciens combattants Canada?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants): Excusez-moi, monsieur le président.

Monsieur le président, je remercie mon honorable collègue d'avoir posé cette question et de me donner la possibilité de répondre au Parlement du Canada depuis mon domicile, à Midgell.

Comme je l'ai indiqué plus tôt à la Chambre des communes, je peux assurer le député que l'une de mes priorités est de m'assurer que nous résorbons l'arriéré et que les anciens combattants du Canada reçoivent les prestations qu'ils méritent et dont ils ont vraiment besoin.

● (1440)

M. Brad Redekopp: Les 46 000 demandes en attente de décembre 2019 représentent plus de 30 000 anciens combattants. Ce sont des hommes et des femmes qui souffrent. Combien d'anciens combattants attendent que leur demande soit traitée présentement?

L'hon. Lawrence MacAulay: Encore une fois, je remercie mon collègue. Le fait est que la prestation de services et le soutien à nos anciens combattants constituent ma priorité.

Comme vous pouvez le comprendre, la pandémie pose des difficultés, mais nous traitons le même nombre de décisions chaque jour...

Le président: Nous revenons à M. Redekopp.

M. Brad Redekopp: Le 10 mars, nous avons appris que le temps d'attente moyen pour le traitement d'une demande de prestation d'invalidité d'un ancien combattant était passé à 32 semaines.

Combien de temps un ancien combattant doit-il attendre en moyenne avant que sa demande de prestation d'invalidité soit traitée?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, comme je l'ai dit, nous nous employons à simplifier le processus, à faire en sorte que certaines des demandes puissent être traitées automatiquement. Certaines ne peuvent pas l'être, car nous devons nous assurer que le montant versé à l'ancien combattant répond à ses besoins selon l'invalidité...

Le président: Nous revenons à M. Redekopp.

M. Brad Redekopp: Il semble difficile d'avoir des chiffres pour ce gouvernement.

Le 10 mars, le sous-ministre d'Anciens Combattants Canada s'est engagé à fournir au comité des anciens combattants un plan à jour sur ce que fera le ministère pour résorber l'arriéré. Ce plan devait comporter des échéances.

Quand le comité des anciens combattants recevra-t-il ce plan?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, je peux assurer mon honorable collègue que, bien entendu, le comité des anciens combattants fait un travail indispensable. Je sais à quel point cette information est importante pour lui.

Mon ministère travaille à faire en sorte que le rapport tienne compte de la réalité à laquelle nous sommes confrontés en raison de la situation au pays. Mon honorable collègue peut être assuré que...

Le président: Nous revenons à M. Redekopp.

M. Brad Redekopp: Monsieur le président, je suis sûr que le ministère avait un plan provisoire avant l'arrivée de la COVID-19, et je me demande si M. MacAulay peut le fournir au comité des anciens combattants dès maintenant plutôt que d'attendre.

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, je peux assurer mon honorable collègue que nous ne ménageons pas nos efforts pour veiller à ce que le rapport soit préparé, et ce, correctement, pour le comité. Comme je l'ai déjà dit, je comprends parfaitement l'importance de ce comité et de l'excellent travail qu'il accomplit...

Le président: Nous revenons à M. Redekopp.

M. Brad Redekopp: Le ministre peut-il nous dire à quelle date le rapport sera remis au comité?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, il est difficile de donner une date. Je veux m'assurer que le rapport reflète la réalité pour que le comité...

Le président: Nous revenons à M. Redekopp.

M. Brad Redekopp: Dans la lettre de mandat adressée au ministre, le premier ministre a chargé M. MacAulay de mettre en oeuvre un système d'approbation automatique pour les demandes de prestations d'invalidité les plus courantes. Quand ce système sera-t-il mis en oeuvre?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, bien entendu, c'est lié au rapport que le comité des anciens combattants attend de recevoir, et pour nous assurer que l'approbation automatique fonctionne et que les anciens combattants reçoivent la...

Le président: Nous revenons à M. Redekopp.

M. Brad Redekopp: Si un système d'approbation automatique est mis en oeuvre, est-ce que le ministre sait combien de demandes en attente cette mesure permettra de traiter?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le président, le système permettra de traiter un certain nombre de demandes en attente, car tout simplement, si un individu saute d'un avion en parachute, il aura des problèmes de genoux, et s'il est artilleur, il aura des problèmes d'oreilles. Ces choses doivent se faire automatiquement, et c'est exactement ce à quoi nous travaillons.

Comme je l'ai dit auparavant, d'autres choses sont complexes. Pour nous assurer que les anciens combattants reçoivent les prestations qui conviennent...

Le président: Malheureusement, le temps dont nous disposons est écoulé.

Notre prochaine réunion aura lieu demain, à midi. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>